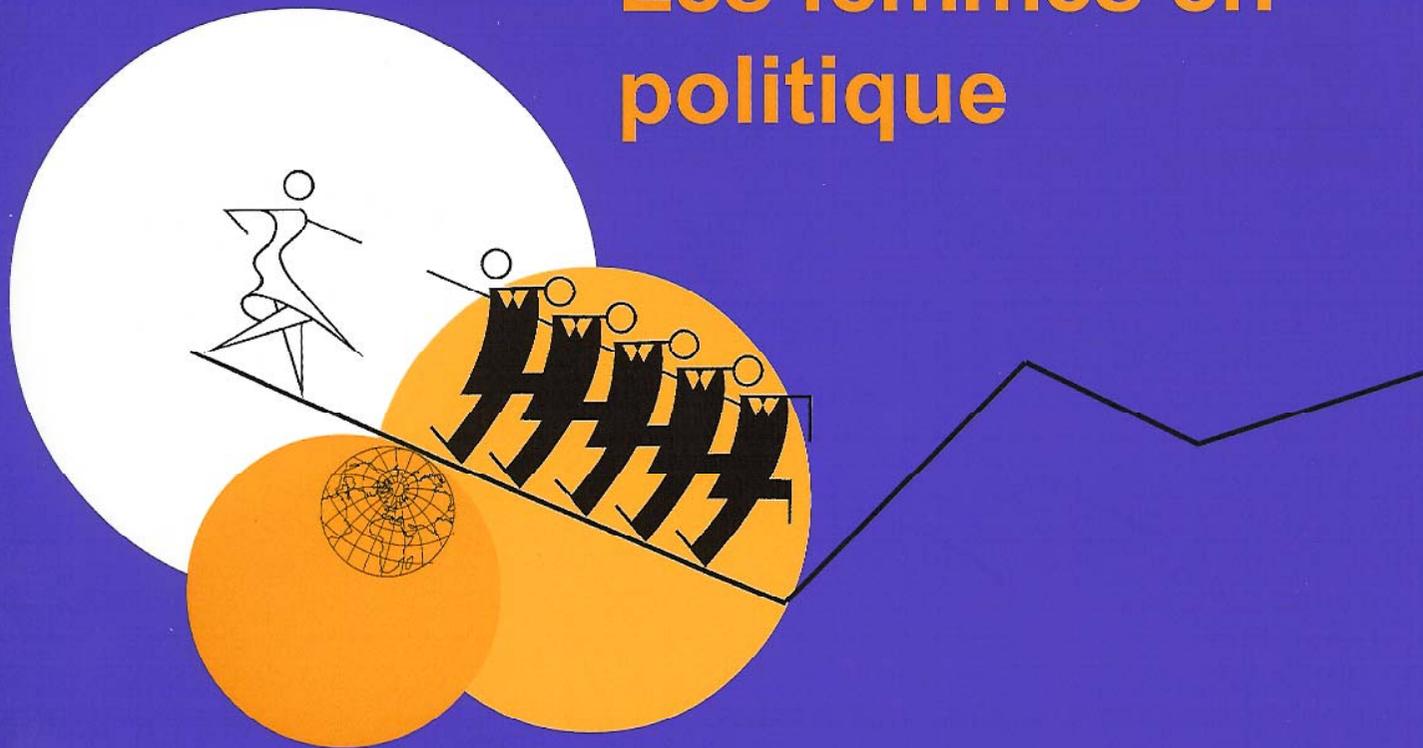


Les femmes en politique



UNION INTERPARLEMENTAIRE



UNION INTERPARLEMENTAIRE

CHEMIN DU POMMIER 5
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - TELECOPIE (41.22) 919 41 60 - E-MAIL postbox@mail.ipu.org

Les femmes en politique de 1945 à 2005

* * *

- Fiche N° 1 - Tableau historique
- Fiche N° 2 - Progrès et reculs des femmes dans les parlements nationaux entre le 01.07.1995 et le 01.01.2005 – Aperçus mondial et régional
- Fiche N° 3 - Les femmes dans les deux assemblées parlementaires régionales élues au suffrage direct : le Parlement centraméricain et le Parlement européen
- Fiche N° 4 - Une chronologie des femmes Chefs d'État ou de Gouvernement - 1945-02.2005
- Fiche N° 5 - Les femmes dans le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif
- Fiche N° 6 - Bilan décennal : tendances mondiales de la présence des femmes dans les parlements



FICHE N° 1

TABLEAU HISTORIQUE
Février 2005

Pays	Souveraineté après 1945	Les femmes présidentes	Les femmes premier ministre	Reconnaissance aux femmes du droit de voter	Reconnaissance aux femmes du droit de se porter candidates	Première législature de l'état souverain actuel ²	Première femme élue (E) ou nommée (N) au parlement	Femme présidente du parlement ou d'une chambre du parlement
1 Afghanistan ¹	---	---	---	---	---	07.1965	07.1965 (E)	---
2 Afrique du Sud	---	---	---	1930 - Blancs; 1984 - Métis + Indiens; 1994 - Noirs	1931 - Blancs; 1984 - Métis + Indiens; 1994 - Noirs	21.04.1933	04.1933 (E)	Depuis 04.2004 - B. Mbete (Assemblée nationale); 1999-2004 - N. Pandore (Conseil national des Provinces); 1994-1999 & 1999-2004 - F.N. Ginwala (Assemblée nationale)
3 Albanie	---	---	---	05.1944	05.1944	21.01.1920	12.1945 (E)	---
4 Algérie	05.07.1962	---	---	05.07.1962	05.07.1962	09.1962	09.1962 (N) 09.1964 (E)	---
5 Allemagne ⁴	---	04.1990-10.1990 - S. Bergmann-Pohl (par intérim) République démocratique d'Allemagne	---	12.11.1918	12.11.1918	03.03.1871	01.1919 (E)	04-10.1990 - S. Bergmann-Pohl (Volkskammer); 1988-1994 & 1994-1998 - R. Süsmuth (Bundestag); 1972-1976 - A. Renger (RFA-Bundestag)
6 Andorre	04.05.1993	---	---	14.04.1970	08.09.1973	12.1993	12.1993 (E)	---
7 Angola	11.11.1975	---	---	11.11.1975	11.11.1975	11.1980	11.1980 (E)	---
8 Antigua-et-Barbuda	01.11.1981	---	---	01.12.1951	01.12.1951	01.11.1981	04.1984 (N) 03.1994 (E)	Depuis 03.2004 - H. Mason Francis (Sénat); depuis 03.2004 - C. Isaac-Arrindell (Chambre des Représentants); 1994-1999 & 1999-2003 - M. Percival (Sénat); 1994-1999 - B. Harris (Chambre des Représentants)
9 Arabie Saoudite	---	---	---	Droit non reconnu	Droit non reconnu	?	Non	---
10 Argentine	---	07.1974-03.1976 - M.E. Martínez de Perón	---	27.09.1947 ²	27.09.1947 ²	01.05.1853	11.1951 (E)	10.1973-07.1974 - M.E. Martínez de Perón (Sénat, pro tempore)
11 Arménie	21.09.1991	---	---	02.02.1921	02.02.1921	20.05.1990	05.1990 (E)	---
12 Australie	---	---	---	12.06.1902	12.06.1902	30.03.1901	08.1943 (E)	1996-2002 - M. E. Reid (Sénat); 1987-1990 - J. Child (Chambre des Représentants)
13 Autriche	---	---	---	18.06.1962 ³	18.06.1962 ³	1919	04.03.1919 (E)	07.2004-12.2004 - A. E. Haselbach (Bundesrat); 01.2002 - U. B. Püringer (Bundesrat); 28.12.2000-31.12.2000 - J. Auer (Bundesrat); 07.1995-12.1995 & 01.2000-06.2000 - A. E. Haselbach (Bundesrat); 07.1987-12.1987 - H. Hieden-Sommer (Bundesrat); 01.1965-06.1965, 07.1969-12.1969 & 01.1974-06.1974 - H. Tschitschko (Bundesrat); 1927-1928 & 1932 - O. Rudel-Zeynek (Bundesrat); 1953 - J. Bayer (Bundesrat)
14 Azerbaïdjan	01.1992	---	---	19.05.1921	19.05.1921	09.1990	09.1990 (E)	---
15 Bahamas	10.07.1973	---	---	18.02.1961 1964 ³	18.02.1961 1964 ³	07.1973	07.1977 (N), 06.1982 (E)	Depuis 05.2002 - S. Wilson (Sénat); 1997-2002 - R. I. Johnson (Assemblée)
16 Bahreïn	15.08.1971	---	---	06.12.1973 ⁴	06.12.1973 ⁴	12.1973	2002 (?) (Sénat)	---
17 Bangladesh	12.1971	---	Depuis 10.2001 - K. Zia; 06.1996-07.2001 - Sheikh Hasina; 03.1991-03.1996 - K. Zia	04.11.1972	04.11.1972	03.1973	03.1973 (E)	---
18 Barbade	30.11.1966	---	---	23.10.1950	23.10.1950	03.11.1966	12.1951 (E)	---
19 Bélarus	25.08.1991	---	---	04.02.1919	04.02.1919	03.1990	03.1990 (E)	---
20 Belgique	---	---	---	09.05.1919;	07.02.1921	29.08.1931	27.12.1921 (N)	Depuis 07.2004 - A.-M. Lizin (Sénat)
21 Belize	21.09.1981	---	---	25.03.1954	25.03.1954	12.1984	12.1984 (E+N)	Depuis 2001 - E. Zabaneh (Chambre des Représentants); 2001-2003 - S. Flores (Sénat); 1998-2001 - E. Zabaneh (Sénat); 1989-1993 - J. Usher (Sénat); 1998-2001 - S. Flores (Chambre des Représentants); 1984-1989 - D. June Garcia (Sénat)
22 Bénin	01.08.1960	---	---	1956	1956	12.1960	11.1979 (E)	---
23 Bhoutan	---	---	---	1953	1953	1953	1975 (E)	---

	Pays	Souveraineté après 1945	Les femmes présidentes	Les femmes premier ministre	Reconnaissance aux femmes du droit de voter	Reconnaissance aux femmes du droit de se porter candidates	Première législature de l'état souverain actuel ²	Première femme élue (E) ou nommée (N) au parlement	Femme présidente du parlement ou d'une chambre du parlement
24	Bolivie	---	11.1979-07.1980 - L. Gueiler Tejada	---	1938 ; 21.07.1952 ³	1938; 21.07.1952 ³	10.07.1825	07.1966 (E)	1979 - L. Gueiler Tejada (Chambre des Députés)
25	Bosnie-Herzégovine	01.03.1992	---	---	31.01.1949	31.01.1949	11.12.1990	12.1990 (E)	---
26	Botswana	30.09.1966	---	---	01.03.1965	01.03.1965	03.1965	10.1979 (E)	---
27	Brsil	---	---	---	16.07.1934	16.07.1934	1926	05.1933 (E)	---
28	Brunéi Darussalam	01.01.1984	---	---	---	---	---	---	---
29	Bulgarie	---	---	10.1994-01.1995 - R. Indzhova	16.10.1944	16.10.1944	17.04.1879	11.1945 (E)	---
30	Burkina Faso	05.08.1960	---	---	28.09.1958	28.09.1958	12.1970	04.1978 (E)	---
31	Burundi	01.07.1962	---	07.1993-02.1994 - S. Kinigi	17.08.1961	17.08.1961	18.09.1961	10.1982 (E)	---
32	Cambodge	09.11.1953	---	---	25.09.1955	25.09.1955	09.1955	03.1958 (E)	---
33	Cameroun	01.10.1961	---	---	01.10.1946	01.10.1946	04.1960	04.1960 (E)	---
34	Canada	---	---	06.1993-11.1993 - K. Campbell	09.1917; 05.1918; 1950 ³	07.1920; 08.1960 ³	1867	12.1921 (E) (Communes); 02.1930 (N) (Sénat)	1980-1984 - J. Sauvé (Chambre des Communes); 1974-1979 - R. Lapointe (Sénat); 1972-1974 - M. Ferguson (Sénat)
35	Cap-Vert	05.07.1975	---	---	05.07.1975	05.07.1975	07.1975	07.1975 (E)	---
36	Chili	---	---	---	30.05.1931; 15.05.1949 ³	30.05.1931; 15.05.1949 ³	04.07.1811	04.1951 (E)	03.2003-03.2004 - I. Allende Bussi (Chambre des Députés); 2001-2003 - A. Muñoz D'albora (Chambre des Députés)
37	Chine	---	02.1972 Soong Ching Ling (le titre posthume de Présidente Honoraire lui a été accordé)	---	01.10.1949	01.10.1949	04.07.1811	04.1954 (E)	---
38	Chypre	16.08.1960	---	---	16.08.1960	16.08.1960	07.1960	10.1963 (E)	---
39	Colombie	---	---	---	25.08.1954	25.08.1954	1832	04.1954 (N); 03.1958 (E)	Depuis 07.2004 - Zdc Jatin Corrales (Chambre des Représentants); 2000-2001 - N. P. Gutiérrez Castañeda (Chambre des Représentants)
40	Comores	12.1975	---	---	1956	1956	12.1978	12.1993 (E)	---
41	Congo	15.08.1960	---	---	08.12.1963	08.12.1963	01.06.1959	12.1963 (E)	---
42	Costa Rica	---	---	---	17.11.1949	17.11.1949	16.05.1823	11.1953 (E)	05.2000-05.2001 - R. Contreras de Madriz (Assemblée législative); 1986-1987 - R.M. Karpinsky Dodero (Assemblée législative)
43	Côte d'Ivoire	07.08.1960	---	---	1952	1952	01.11.1960	11.1965 (E)	---
44	Croatie	08.10.1991	---	---	11.08.1945	11.08.1945	08.1992	08.1992 (E)	05.1994-05.2001 - K. Ivanisevic (Zupanski Dom, Chambre des Districts)
45	Cuba	---	---	---	02.01.1934	02.01.1934	20.05.1902	07.1940 (E)	---
46	Danemark	---	---	---	05.06.1915	05.06.1915	05.06.1849	1918 (E)	03.1950 - I. Hansen (Landsting)
47	Djibouti	27.06.1977	---	---	1946	1986	01.05.1977	2003 (E)	---
48	Dominique	03.11.1978	---	1980-1985; 1985-1990 & 1990-1995 - M.E. Charles	07.1951	07.1951	07.1980	07.1980 (E+N)	Depuis 2000 - A. B. Knights (Assemblée); 1993-1995 - N. Edwards (Assemblée); 1980-1988 - M. Davies-Pierre (Assemblée)
49	Egypte	---	---	---	23.06.1956	23.06.1956	01.1950	07.1957 (E)	---
50	El Salvador	06.04.1941	---	---	1939	1961	09.1840	12.1961 (E)	1994-1997 - G. Salguero Gross (Assemblée législative)
51	Emirats arabes unis	02.12.1971	---	---	Droit non reconnu	Droit non reconnu	12.1971	No	---
52	Equateur	---	09.02.1997-11.02.1997 - R. Arteaga Serrano de Cordova (Présidente exécutive par intérim)	---	26.03.1929; 1967 ¹³	26.03.1929; 1967 ¹³	28.08.1830	1956 (E)	01.08-29.08.2000 - S. Gonzáles Muños (Congrès)
53	Erythrée ⁶	24.05.1993	---	---	04.11.1955	04.11.1955	02.1994	02.1994 (E)	---
54	Espagne	---	---	---	09.12.1931	08.05.1931	1810	07.1931 (E)	04.2000-01.2004 - L. F. Rudi (Chambre des Députés); 02.1999-04.2000 & 04.2000-10.2002 - E. Aguirre Gil de Biedma (Sénat)
55	Estonie	20.08.1991	---	---	24.11.1918	24.11.1918	29.11.1920; 05.03.1990	04.1919 (E); 11.1920 (E); 03.1990 (E)	Depuis 03.2003 - E. Ergma (Parlement)
56	Etats-Unis d'Amérique	---	---	---	26.08.1920	13.09.1788 ³	04.1789	03.1917 (E) (Chambre des Rép.); 01.1932 (E) (Sénat)	---
57	Ethiopie	---	---	---	04.11.1955	04.11.1955	02.11.1932	05.1957 (E)	1995-2000 - A. Meko (Chambre de la Fédération)
58	Ex-République yougoslave de Macédoine	08.09.1991	---	05.2004-06.2004 & 11.2004-12.2004 - R. Sekerinska (par intérim)	31.12.1946	31.12.1946	11.12.1990	11-12.1990 (E)	---
59	Fédération de Russie ⁷	01.06.1990	---	---	06.1918	06.1918	01.12.1993	12.1993 (E)	---

Pays	Souveraineté après 1945	Les femmes présidentes	Les femmes premier ministre	Reconnaissance aux femmes du droit de voter	Reconnaissance aux femmes du droit de se porter candidates	Première législature de l'état souverain actuel ²	Première femme élue (E) ou nommée (N) au parlement	Femme présidente du parlement ou d'une chambre du parlement
60	Fidji	10.10.1970	---	---	17.04.1963	04.04.1963	11.1970 (Sénat); 05.1972 (Chambre R.ép.)	11.1970 (N); (Sénat); 05.1972 (E) (Chambre R.ép.)
61	Finlande	---	Depuis 03.2000 - T. Kaarina Halonen	04.2003-06.2003 - A. Jäätteenmäki	20.07.1906	20.07.1906	16.03.1907	03.1907 (E) 25.03.2003-15.04.2003 - A. Jäätteenmäki (Parlement); 1991-1995, 1995-1999 & 1999-2003 - R. Uusukainen (Parlement)
62	France	---	---	05.1991-04.1992 - E. Cresson	21.04.1944	21.04.1944	17.06.1789	10.1945 (E)
63	Gabon	17.08.1960	---	---	23.06.1956	23.06.1956	02.1961	02.1961 (E)
64	Gambie	18.02.1965	---	---	1960	1960	05.1966	05.1982 2(E)
65	Géorgie	04.1991	11.2003-01.2004 - N. Burdjanadze (par intérim)	---	22.11.1918;	22.11.1918;	10.11.1990	10.1992 (E) Depuis 11.2001 - N. Burdjanadze (Parlement)
66	Ghana	06.03.1957	---	---	1954	1954	17.07.1956	08.1960 (N); 09.1969 (E)
67	Grèce	---	---	---	01.01.1952	01.01.1952	1844	11.1952 (E) Depuis 03.2004 - A. Benaki-Psarouda (Parlement)
68	Grenade	07.02.1974	---	---	08.1951	08.1951	02.1972	12.1976 (E+N) Depuis 2004 - L.A. Seon (Sénat); 1990-1996 - M. Neckles (Sénat)
69	Guatemala	---	---	---	1946	1946	?	03.1956 (E) 01.1994-01.1995 - A. Castro de Camparini (Congrès); 01.1991-01.1992 - A.C. Soberanis Reyes (Congrès)
70	Guinée	02.10.1958	---	---	02.10.1958	02.10.1958	09.1963	09.1963 (E)
71	Guinée équatoriale	12.10.1968	---	---	15.12.1963	15.12.1963	09.1968	09.1968 (E)
72	Guinée-Bissau	24.09.1974	14.05.1984-16.05.1984 C. Periera (par intérim)	---	1977	1977	14.10.1972	10.1972 (N); 03.1984 (E)
73	Guyane	26.05.1966	12.1997-08.1999 - Janet Jagan	03.1997-12.1997 - Janet Jagan	16.04.1953	1945	26.05.1966	04.1953 (E); 12.1968 (E)
74	Haïti	---	03.1990-02.1991 - E. Pascal Trouillot	11.1995-02.1996 - C. Werleigh	25.11.1950	25.11.1950	22.04.1817	05.1961 (E)
75	Honduras	---	---	---	25.01.1955	25.01.1955	29.08.1824	1957
76	Hongrie	---	---	---	11.23.1918 17.05.1953	16.11.1958	12ème siècle, 1848	1945 (E) Depuis 04.2002 - K. Szilín (Parlement)
77	Iles Marshall	09.1991	---	---	01.05.1979	01.05.1979	01.11.1991	11.1991 (E)
78	Iles Salomon	07.07.1978	---	---	01.04.1974	04.1974	08.1980	05.1993 (E)
79	Inde	15.08.1947	---	01.1966-03.1977 & 01.1980-10.1984 - I. Gandhi	26.01.1950	26.01.1950	02.1952	04.1952 (E) 1996-2004 - N.A. Heptulla (Council of States, par intérim)
80	Indonésie	17.08.1945	07.2001-10.2004 - M. Sukarnawati	---	17.08.1945	17.08.1945	02.1950	02.1950 (N); 07.1971 (E)
81	Iran (Rép. islamique d')	---	---	---	06.10.1963	06.10.1963	07.10.1906	09.1963 (E+N)
82	Iraq	---	---	---	01.04.1980	01.04.1980	03.1920	06.1980 (E)
83	Irlande	---	Depuis 11.1997 - M. McAleese; 12.1990-11.1997 - M. Robinson	---	06.02.1918;	06.02.1918;	06.12.1922	12.1918 (E) 05.1982-02.1983 & 1987-1989 - T. Honan (Sénat)
84	Islande	---	08.1980-08.1996 - V. Finnbogadóttir	---	19.06.1915	19.06.1915	1930	07.1922 (E) 1991-1995 - S. Thorkelsdóttir (Althingi); 1988-1991 - G. Helgadóttir (Althingi Uni); 1983-1987 - S. Thorkelsdóttir (Chambre haute); 1974-1978 - R. Helgadóttir (Chambre basse)
79	Israël	15.05.1948	---	03.1969-04.1974 - G. Meir	15.05.1948	15.05.1948	25.01.1949	01.1949 (E)
80	Italie	---	---	---	01.02.1945	01.02.1945	1848	06.1946 (E) 1994-1998 - I. Pivetti (Chambre des Députés); 1979-1992 - N. Iotti (Chambre des Députés)
81	Jamahiriya arabe libyenne	24.12.1951	---	---	1964	1964	02.1952	?
82	Jamaïque	06.08.1962	---	---	20.11.1944	20.11.1944	02.1967	12.1944 (E) Depuis 01.1998 - S. Marshall-Burnett (Sénat); 12.1997-2002 - V. Neilson (Chambre des Représentants); 09.1984-10.1986 - J. Grant Woodham (Sénat)
83	Japon	---	---	---	17.12.1945;	17.12.1945;	29.11.1890	04.1946 (E) (Chambre des Représentants); 04.1947 (E) (Chambre des Conseillers)
84	Jordanie	25.05.1946	---	---	05.03.1974	05.03.1974	1946	11.1989 (N) (Sénat); 11.1993 (E) (Ch. Députés)
85	Kazakhstan	16.12.1991	---	---	31.01.1924	31.01.1924	03.1990	03.1990 (E)

Pays	Souveraineté après 1945	Les femmes présidentes	Les femmes premier ministre	Reconnaissance aux femmes du droit de voter	Reconnaissance aux femmes du droit de se porter candidates	Première législature de l'état souverain actuel ²	Première femme élue (E) ou nommée (N) au parlement	Femme présidente du parlement ou d'une chambre du parlement	
86	Kenya	12.12.1963	---	---	12.12.1963	12.12.1963	05.1963	12.1969 (E+N)	
87	Kirghizistan	09.1991	---	---	06.1918	06.1918	02.1990	02.1990 (E)	
88	Kiribati	12.07.1979	---	---	15.11.1967	15.11.1967	02.02.1978	07.1990 (E)	
89	Koweït	19.06.1961	---	---	Droit non reconnu	Droit non reconnu	01.1962	No	
90	Lesotho	04.10.1966	---	---	30.04.1965	30.04.1965	04.1965	04.1965 (N), 03.1993 (E)	
91	Lettonie	21.08.1991	Depuis 06.1999 - V. Vike-Freiberga	---	18.11.1918	---	03.04.1990	04.1920 (E)	
92	Liban	22.11.1943	---	---	1952	1952	04.1947	04.1963 (E)	
93	Libéria	---	09.1996-08.1997 - R. Perry	---	07.05.1946	07.05.1946	1889	?	
94	Liechtenstein	---	---	---	---	---	---	---	
95	Lituanie	11.03.1990	---	---	03.1990-01.1991 - K. Prunskiene; 04-18.04.1999 - I. Degutiene (par intérim)	02.11.1918	02.11.1918	15.09.1920	05.1920 (E)
96	Luxembourg	---	---	---	15.05.1919	15.05.1919	28.07.1918	04.1919 (E)	
97	Madagascar	26.06.1960	---	---	29.04.1959	29.04.1959	06.1960	08.1965 (E)	
98	Malaisie	31.08.1957	---	---	31.08.1957	31.08.1957	08.1959	08.1959 (E) (Ch. Députés); 05.1965 (N) (Sénat)	
99	Malawi	06.07.1964	---	---	1961	1961	04.1964	04.1964 (E)	
100	Maldives	26.07.1965	---	---	1932	1932	11.1979	11.1979 (E)	
101	Mali	20.06.1960	---	---	1956	1956	1960	1960 (E)	
102	Malte	21.09.1964	02.1982-02.1987 - A. Barbara	---	05.09.1947	05.09.1947	03.1966	03.1966 (E)	
103	Maroc	02.03.1956	---	---	05.1963	05.1963	05.1963	06.1993 (E)	
104	Maurice	12.03.1968	---	---	1956	1956	12.1976	06.1975 (E)	
105	Mauritanie	28.11.1960	---	---	20.05.1961	20.05.1961	1965	10.1975 (E)	
106	Mexique	---	---	---	15.02.1947	17.10.1953	31.01.1824	09.1952 (N); 07.1955 (E)	
107	Micronésie (Etats féd. de)	09.1991	---	---	03.11.1979	03.11.1979	03.1993	No	
108	Monaco	---	---	---	17.12.1962	17.12.1962	02.1963	02.1963 (E)	
109	Mongolie	01.01.1946	09.1953-07.1954 - S. Yanjmaa (par intérim)	---	22.07.1999-30.07.1999 - N.-O. Tuyaa (par intérim)	01.11.1924	01.11.1924	06.1951	06.1951 (E)
110	Mozambique	04.12.1977	---	---	Depuis 02.2004 - L. Diogo	25.06.1975	25.06.1975	12.1977	12.1977 (E)
111	Myanmar	---	---	---	1935	19.03.1946	04.1947	04.1947 (E)	
112	Namibie	21.03.1990	---	---	07.11.1989	07.11.1989	11.1989	11.1989 (E)	
113	Nauru	31.01.1968	---	---	03.01.1968	03.01.1968	31.01.1968	12.1986 (E)	
114	Népal	---	---	---	1951	1951	02.1959	1952 (N); 10.1959 (E+N)	
115	Nicaragua	---	04.1990-01.1997 - V. Barrios de Chamorro	---	21.04.1955	21.04.1955	08.04.1826	02.1972 (E)	
116	Niger	03.08.1960	---	---	1948	1948	1958	12.1989 (E)	
117	Nigéria	01.10.1960	---	---	1958	1958	03.1965	?	
118	Norvège	---	---	---	02-10.1981; 05.1986-10.1989 & 11.1990-10.1996 G. Harlem Brundtland	1913	1907;1913	1814	1911 (N)
119	Nouvelle-Zélande	---	---	---	Depuis 11.1999 - H. Clark; 12.1997-11.1999 - J. Shipley	19.09.1893	29.10.1919	1852	09.1933 (E)
120	Oman	---	---	---	?	?	?	?	
121	Ouganda	09.10.1962	---	---	1962	1962	04.1962	04.1962 (E)	
122	Ouzbékistan	---	---	---	1938	1938	02.1990	02.1990 (E)	

Pays	Souveraineté après 1945	Les femmes présidentes	Les femmes premier ministre	Reconnaissance aux femmes du droit de voter	Reconnaissance aux femmes du droit de se porter candidates	Première législature de l'état souverain actuel ²	Première femme élue (E) ou nommée (N) au parlement	Femme présidente du parlement ou d'une chambre du parlement
123	Pakistan ⁸	01.72	---	12.1988-08.1990 & 10.1993-11.1996 - B. Bhutto	1946	1946	1973	1973 (E)
124	Palaos	01.10.1994	---	---	02.04.1979	02.04.1979	11.1992	No
125	Panama	---	09.1999-09.2004 - M.E. Moscoso de Arias	---	05.07.1941;	05.07.1941;	1904	1946 (E)
126	Papouasie-Nouvelle-Guinée	16.09.1975	---	---	01.03.1946 ³	01.03.1946 ³	07.1977	07.1977 (E)
127	Paraguay	---	---	---	15.02.1964	27.02.1963	07.1977	07.1977 (E)
128	Pays-Bas	---	---	---	05.07.1961	05.07.1961	1811	04.1963 (E)
129	Pérou	---	---	06.2003-12.2003 - B. Merino (Présidente du Conseil des ministres)	09.08.1919	29.11.1917	1796 or 1813	07.1918 (E)
130	Philippines	04.07.1946	Depuis 01.2001 - G. Macapagal-Arroyo; 02.1986-06.1992 - C. Aquino	---	30.04.1937	30.04.1937	23.04.1946	11.1941 (E)
131	Pologne	---	---	07.1992-10.1993 - H. Suchocka	28.11.1918	28.11.1918	01.1593	01.1919 (E)(Sejm); 03.1928 (E) (Sénat)
132	Portugal	---	---	08.1979-01.1980 - M. de Lourdes Pintasilgo	05.05.1931;	05.05.1931;	27.01.1821	11.1934 (N); 11.1934 (E)
133	Qatar	09.01.1971	---	---	16.11.1934;	16.11.1934;	02.06.1976 ³	02.06.1976 ³
134	République arabe syrienne	17.04.1946	---	---	02.06.1976 ³	02.06.1976 ³	?	?
135	République centrafricaine	13.08.1960	---	01.1975-04.1976 - E. Domitien	10.09.1949-1953 ³	1953	01.07.1947	05.1973 (E)
136	République de Corée	15.08.1948	---	---	1986	1986	08.1960	07.1987 (E)
137	République de Moldova	01.08.1991	---	---	17.07.1948	17.07.1948	10.05.1948	05.1948 (E)
138	République dém. du Congo	30.06.1960	---	---	15.04.1978;	15.04.1978;	01.02.1990	02.1990 (E)
139	République dém. populaire lao	10.1953	---	---	14.10.1993 ³	14.10.1993 ³	06.1960	11.1970 (E)
140	République dominicaine	---	---	---	03.05.1967	17.04.1970	06.1960	11.1970 (E)
141	République pop. dém. de Corée	09.09.1948	---	11.07.2002-31.07.2002 - Chang Sang (nommée par le Président mais pas confirmée par le Parlement)	1958	1958	25.12.1955	05.1958 (E)
142	République tchèque	01.01.1993	---	---	1942	1942	06.11.1844	1942 (E)
143	République-Unie de Tanzanie	09.12.1961	---	---	30.07.1946	30.07.1946	08.1948	08.1948 (E)
144	Roumanie	---	---	---	---	---	---	---
145	Royaume-Uni	---	---	---	---	---	---	---
146	Rwanda	01.07.1962	---	07.1993-04.1994 - A. Uwilingiyimana	---	---	---	---
147	Sainte-Lucie	22.02.1979	---	---	---	---	---	---
148	Saint-Kitts et Nevis	19.09.1983	---	---	---	---	---	---
149	Saint-Marin	---	10.2003-03.2004 V. Ciavatta; 04.2000-09.2000 - M. D. Michelotti; 04.1999-09.1999 - R. Zafferani; 10.1991 - E. Ceccoli; 04.1993 - P. Busignani; 10.1989 & 04.1984 - G. Ranocchini; 04-10.1981 - M.L. Pedini Angelini	---	29.04.1959	10.09.1973	13 th cent.; 1906	09.1974 (E)
149	Saint-Marin	---	10.2003-03.2004 V. Ciavatta; 04.2000-09.2000 - M. D. Michelotti; 04.1999-09.1999 - R. Zafferani; 10.1991 - E. Ceccoli; 04.1993 - P. Busignani; 10.1989 & 04.1984 - G. Ranocchini; 04-10.1981 - M.L. Pedini Angelini	---	29.04.1959	10.09.1973	13 th cent.; 1906	09.1974 (E)

Pays	Souveraineté après 1945	Les femmes présidentes	Les femmes premier ministre	Reconnaissance aux femmes du droit de voter	Reconnaissance aux femmes du droit de se porter candidates	Première législature de l'état souverain actuel ²	Première femme élue (E) ou nommée (N) au parlement	Femme présidente du parlement ou d'une chambre du parlement	
150	Saint-Vincent-et-Grenadines	27.10.1979	---	---	05.05.1951	05.05.1951	12.1979	12.1979 (E)	---
151	Samoa	01.01.1962	---	---	1948 1990	1948 1990	04.1964	02.1976 (N); 04.1991 (E)	---
152	Sao-Tomé-et-Principe	12.07.1975	---	09.2002-09.2004 - M. das Neves Ceita Batista de Sousa	12.07.1975	12.07.1975	12.1975	12.1975 (E)	1980-1985 & 1985-1991 - A. Graça do Espírito Santo (Assemblée nationale)
153	Sénégal	04.04.1960	---	05.2001-11.2002 - M. Boye	19.02.1945	19.02.1945	1960	12.1963 (E)	---
154	Serbie-et-Monténégro ¹⁰	1992	12.02-02.2004 - N. Micić (par intérim)	05.1982-05.1986 - M. Planinc	31.01.1946	31.01.1946	01.12.1992	11.1943 (E)	2001-2004 - N. Micić (Assemblée nationale), 2001-2002 - V. Perovic (Parlement); 05.1989-06.1992 - B. Glumac-Levakov (Chambre fédérale de la RSFY); 05.1986-05.1987 - M. Gligorijevic-Takeva (Chambre fédérale de la RSFY); 10.1979-05.1982 - S. Tomasevic-Amesen (Chambre fédérale de l'Assemblée fédérale de la RSFY); 05.1967-05.1969 - V. Tomsic (Chambre fédérale et Chambre des nationalités de l'Assemblée fédérale de la RSFY); 06.1963-05.1967 - O. Vrabic (Chambre bien-être et santé de l'Assemblée fédérale de la RSFY)
155	Seychelles	28.06.1976	---	---	06.08.1948	06.08.1948	01.09.1976	06.1976 (E); 09.1976 (N)	---
156	Sierra Leone	27.04.1961	---	---	27.04.1961	27.04.1961	04.1962	?	---
157	Singapour	09.08.1965	---	---	18.07.1947	18.07.1947	21.09.1963	09.1963 (E)	---
158	Slovaquie	01.01.1993	---	---	1920	1920	01.06.1992	06.1992 (E)	---
159	Slovénie	08.10.1991	---	---	31.01.1946	31.06.1946	12.1992	12.1992 (E)	---
160	Somalie	01.07.1960	---	---	1956	1956	02.1960	12.1979 (E)	---
161	Soudan	01.1956	---	---	11.1964	11.1964	1954	11.1964 (E)	---
162	Sri Lanka	04.02.1948	11.1994-11.1999 & depuis 12.1999 - C. Kumaratunge	08.1994-11.1994 C. Kumaratunge; 07.1960-03.1965, 05.1970-07.1977 & 11.1994-08.2000 - S. Bandaranaike	20.03.1931	20.03.1931	09.1947	09.1947 (E)	---
163	Suède	---	---	---	05.1919; 1921	05.1919; 1921	1435	09.1921 (E)	1994-1998 & 1998-2002 - B. Dahl (Riksdag); 1991-1994 - I. Troedsson (Riksdag)
164	Suisse	---	01.1999-12.1999 - R. Dreifuss	---	07.02.1971	07.02.1971	1848	10.1971 (E)	2002 - L. Maury Pasquier (Conseil national); 2001 - F. Saudan (Council of States); 1998 - T. Heberlein (Conseil national); 1996 - J. Stamm (Conseil national); 1994 - G. Haller (Conseil national); 1992 - J. Meier (Council of States); 1982 - H. Lang (Conseil national); 05-11.1977 - E. Blunshy (Conseil national)
165	Suriname	25.11.1975	---	---	09.12.1948	09.12.1948	10.1975	03.1963 (E)	10.1996-07.2000 - I.M. Djawalapersad (Assemblée nationale)
166	Swaziland	06.09.1968	---	---	06.09.1968	06.09.1968	04.1972	04.1972 (E+N)	---
167	Tadjikistan	09.09.1991	---	---	1924	1924	01.02.1990	02.1990 (E)	---
168	Tchad	11.08.1960	---	---	1958	1958	03.1962	03.1962 (E)	---
169	Thaïlande	---	---	---	10.12.1932	10.12.1932	1932	11.1947 (N); 06.1949 (E)	---
170	Timor-Leste	20.05.2002	---	---	22.03.2002	22.03.2002	20.05.2002	2002 (E)	---
171	Togo	27.04.1960	---	---	22.08.1945	22.08.1945	04.1961	04.1961 (E)	---
172	Tonga	04.06.1970	---	---	1960	1960	05.1975	02.1993 (E)	---
173	Trinité-et-Tobago	31.08.1962	---	---	1946	1946	31.08.1962	08.1962 (E+N)	Depuis 2002 - L. Baboolal (Sénat); 1991-1995 - O. Seapaul (Chambre des Représentants)
174	Tunisie	20.03.1956	---	---	06.1959	01.06.1959	04.1956	11.1959 (E)	---
175	Turkménistan	27.10.1991	---	---	1927	1927	01.1990	01.1990 (E)	---
176	Turquie	---	---	06.1993-07.1996 - T. Çiller	03.04.1930	05.12.1934	1920	02.1935 (N); 1939 (E); 03.1943 (E)	---
177	Tuvalu	01.10.1978	---	---	01.01.1967	01.01.1967	08.1977	09.1989 (E)	---
178	Ukraine	05.12.1991	---	Depuis 02.2005 - Y. Tymoshenko	10.03.1919	10.03.1919	03.1990	03.1990 (E)	---
179	Uruguay	---	---	---	16.12.1932	16.12.1932	18.07.1830	11.1942 (E)	Depuis 02.2005 - N. Castro (Camara de Representantes); 1963, 1965 & 1967 - A. Roballo (Sénat)
180	Vanuatu	30.07.1980	---	---	11.1975; 30.07.1980 ³	11.1975; 30.07.1980 ³	11.1975	11.1987 (E)	---
181	Venezuela	---	---	---	28.03.1946	28.03.1946	29.04.1830	02.1948 (E)	1998-1999 - I. Rojas (Chambre des Députés); 1994-1995 - C. Lavrria (Chambre des Députés)

	Pays	Souveraineté après 1945	Les femmes présidentes	Les femmes premier ministre	Reconnaissance aux femmes du droit de voter	Reconnaissance aux femmes du droit de se porter candidates	Première législature de l'état souverain actuel ²	Première femme élue (E) ou nommée (N) au parlement	Femme présidente du parlement ou d'une chambre du parlement
182	Viet Nam ¹¹	1946; 07.1976	---	---	06.01.1946	06.01.1946	01.07.1976	01.1946 (E)	---
183	Yémen ¹²	30.11.1967 22.05.1990	---	---	1967 - (RDP du Yémen); 1970 - (Rép. arabe du Yémen)	1967 - (RDP du Yémen); 1970 - (Rép. arabe du Yémen)	1967 (RDP du Yémen); 1970 - (Rép. arabe du Yémen)	05.1990 (E ?)	---
184	Zambie	24.10.1964	---	---	30.10.1962	30.10.1962	01.1964	01.1964 (E+N)	---
185	Zimbabwe	18.04.1980	---	---	1957	03.1978	02.1980	02-03.1980 (E+N)	---

1. Les pays dans lesquels le Parlement est suspendu temporairement ou dissous à la date de l'étude sont mentionnés en italique. Ceci s'applique également pour les pays n'ayant jamais eu de Parlement.
2. La date indiquée ici est celle de la première législature de l'Etat souverain actuel. De même, il est seulement tenu compte de la date à laquelle une femme est devenue membre de la première législature après l'accession à la souveraineté. Pour tous les pays qui étaient dotés d'une forme d'institution représentative entre le Xe et le XIIIe siècle, on trouvera cette référence ainsi que la date à laquelle un Parlement au sens actuel du terme a été institué.
3. La reconnaissance du droit de voter et/ou d'être élue a été assortie de conditions ou restrictions. La présence de plusieurs dates signale les étapes dans l'octroi des droits électoraux. Il n'est pas rare, dans les pays autrefois sous domination coloniale, que les femmes y aient obtenu de l'administration coloniale le droit de vote et l'éligibilité et que ces droits aient été confirmés au moment de l'accession à l'indépendance. Il n'est pas rare non plus que dans les pays ayant fait partie d'une Fédération où les femmes avaient le droit de vote et d'éligibilité en vertu de la loi fédérale, les droits électoraux des femmes aient été confirmés par la Constitution du nouvel Etat indépendant.
4. Réunification de la République fédérale d'Allemagne et de la République démocratique allemande le 3 octobre 1990.
5. Selon la Constitution adoptée à Bahreïn le 6 Décembre 1973, tous les citoyens sont égaux devant la loi et les documents officiels montrent que la majorité de l'Assemblée constituante a alors interprété cette disposition comme accordant le droit de vote pour les femmes. Toutefois, les femmes n'ont pu exercer leur droit de vote qu'à partir de 2001.
6. En Novembre 1955, l'Erythrée faisait partie de l'Ethiopie. La Constitution de l'Erythrée souveraine adoptée le 23 mai 1997, dispose que "tous les Erythréens, âgés d'au moins 18 ans ont le droit de vote".
7. Pour l'URSS, voir données dans la publication de l'Union interparlementaire « Les femmes dans les parlements : 1945-1995, Etude statistique mondiale », Série « Rapports et Documents » N° 23.
8. Le Pakistan avait accédé à l'indépendance en août 1947; les dates mentionnées ici sont celles du Pakistan après la partition du Bangladesh.
9. Cette date correspond à celle des premières élections à la Chambre des Communes selon la réforme électorale de 1884, établissant un système électoral uniforme pour l'ensemble du Royaume-Uni et reconnaissant aux hommes adultes le droit de voter et de se porter candidats.
10. La République fédérale de Yougoslavie est devenue la Serbie-et-Monténégro en 2003. Pour la RSF de Yougoslavie, voir données dans la publication de l'Union interparlementaire « Les femmes dans les parlements : 1945-1995, Etude statistique mondiale », Série « Rapports et Documents » N° 23.
11. Réunification de la République démocratique du Viet Nam et de la République du Viet Nam en juillet 1976.
12. Réunification du Yémen le 22 mai 1990.
13. Le droit de vote et de se porter candidat a été reconnu pour les femmes en 1929. Toutefois, pour les femmes, voter n'est devenu obligatoire qu'en 1969, alors que pour les hommes cela l'était depuis 1929.
14. Les femmes peuvent être élues à la Présidence de la République depuis le 20.10.1978 seulement.



FICHE N° 2

PROGRES ET RECULS des femmes dans les Parlements nationaux entre le 01.07.1995 et le 01.01.2005

Pays	Chambre unique ou Chambre basse du Parlement					
	01.07.1995		01.01.2005			+ & -
	Total Femmes	% de Sièges	Total Femmes	Total Femmes	% de Sièges	points de pourcentage
Progrès						
Rwanda	12 / 70	17,14	39 / 80	48,75		31,61
Belgique	18 / 150	12,00	52 / 150	34,67		22,67
Costa Rica	8 / 57	14,04	20 / 57	35,09		21,05
Espagne	56 / 350	16,00	126 / 350	36,00		20,00
Tunisie	11 / 163	6,75	43 / 189	22,75		16,00
Croatie	8 / 138	5,80	33 / 152	21,71		15,91
Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	4 / 120	3,33	23 / 120	19,17		15,83
Monaco	1 / 18	5,56	5 / 24	20,83		15,28
Australie	14 / 147	9,52	37 / 150	24,67		15,14
Lituanie	10 / 141	7,09	31 / 141	21,99		14,89
Suriname	3 / 51	5,88	10 / 51	19,61		13,73
République démocratique populaire lao	8 / 85	9,41	25 / 109	22,94		13,52
Cuba	134 / 589	22,75	219 / 609	35,96		13,21
Saint-Vincent-et-Grenadines	2 / 21	9,52	5 / 22	22,73		13,20
Bulgarie	32 / 240	13,33	63 / 240	26,25		12,92
Chypre	2 / 56	3,57	9 / 56	16,07		12,50
Guinée	8 / 114	7,02	22 / 114	19,30		12,28
Singapour	3 / 81	3,70	15 / 94	15,96		12,25
Bosnie-Herzégovine	7 / 156	4,49	7 / 42	16,67		12,18
Argentine	56 / 257	21,79	86 / 255	33,73		11,94
Bahamas	4 / 49	8,16	8 / 40	20,00		11,84
Equateur	3 / 67	4,48	16 / 100	16,00		11,52
Ouzbékistan	15 / 250	6,00	21 / 120	17,50		11,50
Sainte Lucie	0 / 17	0,00	2 / 18	11,11		11,11
République de Corée	6 / 299	2,01	39 / 299	13,04		11,04
République de Moldova	5 / 104	4,81	16 / 101	15,84		11,03
Djibouti	0 / 65	0,00	7 / 65	10,77		10,77
Guyana	13 / 65	20,00	20 / 65	30,77		10,77
Andorre	1 / 28	3,57	4 / 28	14,29		10,71
Guinée équatoriale	6 / 80	7,50	18 / 100	18,00		10,50
Portugal	20 / 230	8,70	44 / 230	19,13		10,43
Autriche	43 / 183	23,50	62 / 183	33,88		10,38
Maroc	2 / 333	0,60	35 / 325	10,77		10,17
République-Unie de Tanzanie	28 / 249	11,24	63 / 295	21,36		10,11
Dominique	3 / 32	9,38	6 / 31	19,35		9,98
Tadjikistan	5 / 181	2,76	8 / 63	12,70		9,94
Mozambique	63 / 250	25,20	87 / 250	34,80		9,60
Bhoutan	0 / 150	0,00	14 / 152	9,21		9,21
Viet Nam	73 / 395	18,48	136 / 498	27,31		8,83
Niger	3 / 83	3,61	14 / 113	12,39		8,77
Royaume-Uni	62 / 651	9,52	119 / 659	18,06		8,53
Azerbaïdjan	1 / 50	2,00	13 / 124	10,48		8,48
Bolivie	14 / 130	10,77	25 / 130	19,23		8,46

Pays	Chambre unique ou Chambre basse du Parlement						+ & - points de pourcentage
	01.07.1995			01.01.2005			
	Femmes	Total Sièges	% de Femmes	Femmes	Total Sièges	% de Femmes	
Progrès							
Mexique	71 / 500		14,20	113 / 500		22,60	8,40
Malawi	10 / 177		5,65	27 / 193		13,99	8,34
Panama	6 / 72		8,33	13 / 78		16,67	8,33
Pérou	12 / 120		10,00	22 / 120		18,33	8,33
Grèce	18 / 300		6,00	42 / 300		14,00	8,00
Burkina Faso	4 / 107		3,74	13 / 111		11,71	7,97
Mali	3 / 129		2,33	15 / 147		10,20	7,88
Afrique du Sud	100 / 400		25,00	131 / 400		32,75	7,75
Malte	1 / 66		1,52	6 / 65		9,23	7,72
Swaziland	2 / 65		3,08	7 / 65		10,77	7,69
Paraguay	2 / 80		2,50	8 / 80		10,00	7,50
Sénégal	14 / 120		11,67	23 / 120		19,17	7,50
Roumanie	14 / 341		4,11	38 / 332		11,45	7,34
Pologne	60 / 460		13,04	93 / 460		20,22	7,17
Nouvelle-Zélande	21 / 99		21,21	34 / 120		28,33	7,12
Lesotho	3 / 65		4,62	14 / 120		11,67	7,05
République tchèque	20 / 200		10,00	34 / 200		17,00	7,00
Suisse	36 / 200		18,00	50 / 200		25,00	7,00
République démocratique du Congo	37 / 738		5,01	60 / 500		12,00	6,99
Namibie	13 / 72		18,06	18 / 72		25,00	6,94
Congo	2 / 125		1,60	11 / 129		8,53	6,93
Grenade	3 / 15		20,00	4 / 15		26,67	6,67
Allemagne	176 / 672		26,19	197 / 601		32,78	6,59
Ouganda	47 / 270		17,41	73 / 305		23,93	6,53
Philippines	22 / 250		8,80	36 / 236		15,25	6,45
Lettonie	15 / 100		15,00	21 / 100		21,00	6,00
Estonie	13 / 101		12,87	19 / 101		18,81	5,94
Israël	11 / 120		9,17	18 / 120		15,00	5,83
France	37 / 577		6,41	70 / 574		12,20	5,78
République dominicaine	14 / 120		11,67	26 / 150		17,33	5,67
Angola	21 / 220		9,55	33 / 220		15,00	5,45
Zambie	10 / 150		6,67	19 / 158		12,03	5,36
Pays-Bas	47 / 150		31,33	55 / 150		36,67	5,33
Antigua-et-Barbuda	1 / 19		5,26	2 / 19		10,53	5,26
Kirghizistan	5 / 103		4,85	6 / 60		10,00	5,15
Uruguay	7 / 99		7,07	12 / 99		12,12	5,05
Serbie-et-Monténégro (Yougoslavie)	(4) / (138)		(2,90)	10 / 126		7,94	5,04
Danemark	59 / 179		32,96	68 / 179		37,99	5,03
Chili	9 / 120		7,50	15 / 120		12,50	5,00
Saint-Marin	7 / 60		11,67	10 / 60		16,67	5,00
Togo	1 / 81		1,23	5 / 81		6,17	4,94
Suède	141 / 349		40,40	158 / 349		45,27	4,87
Islande	16 / 63		25,40	19 / 63		30,16	4,76
Kiribati	0 / 41		0,00	2 / 42		4,76	4,76
Nicaragua	15 / 92		16,30	19 / 92		20,65	4,35
Japon	14 / 511		2,74	34 / 480		7,08	4,34
Jordanie	1 / 80		1,25	6 / 110		5,45	4,20
Kenya	6 / 202		2,97	16 / 224		7,14	4,17
Fidji	3 / 70		4,29	6 / 71		8,45	4,16
Etats-Unis d'Amérique	48 / 440		10,91	65 / 435		14,94	4,03
Finlande	67 / 200		33,50	75 / 200		37,50	4,00
Guinée-Bissau	10 / 100		10,00	14 / 100		14,00	4,00

Pays	Chambre unique ou Chambre basse du Parlement						
	01.07.1995			01.01.2005			+ & - points de pourcentage
	Femmes	Total Sièges	% de Femmes	Femmes	Total Sièges	% de Femmes	
Progrès							
Liechtenstein	2 / 25		8,00	3 / 25		12,00	4,00
Cambodge	7 / 120		5,83	12 / 123		9,76	3,92
Venezuela	12 / 203		5,91	16 / 165		9,70	3,79
Mauritanie	0 / 79		0,00	3 / 81		3,70	3,70
Cap-Vert	6 / 79		7,59	8 / 72		11,11	3,52
Gabon	7 / 119		5,88	11 / 119		9,24	3,36
Luxembourg	12 / 60		20,00	14 / 60		23,33	3,33
Madagascar	5 / 138		3,62	11 / 160		6,88	3,25
Belize	1 / 29		3,45	2 / 30		6,67	3,22
Canada	53 / 295		17,97	65 / 308		21,10	3,14
Géorgie	14 / 222		6,31	22 / 235		9,36	3,06
Comores	0 / 42		0,00	1 / 33		3,03	3,03
Ghana	16 / 200		8,00	25 / 230		10,87	2,87
Maurice	2 / 70		2,86	4 / 70		5,71	2,86
Mongolie	3 / 76		3,95	5 / 74		6,76	2,81
Thaïlande	24 / 391		6,14	40 / 453		8,83	2,69
Ethiopie	11 / 220		5,00	42 / 547		7,68	2,68
Barbade	3 / 28		10,71	4 / 30		13,33	2,62
Botswana	4 / 47		8,51	7 / 63		11,11	2,60
Turquie	8 / 450		1,78	24 / 550		4,36	2,59
République arabe syrienne	24 / 250		9,60	30 / 250		12,00	2,40
Seychelles	9 / 33		27,27	10 / 34		29,41	2,14
Slovaquie	22 / 150		14,67	25 / 150		16,67	2,00
Samoa	2 / 47		4,26	3 / 49		6,12	1,87
Sao-Tomé-et-Principe	4 / 55		7,27	5 / 55		9,09	1,82
Vanuatu	1 / 46		2,17	2 / 52		3,85	1,67
Brésil	36 / 513		7,02	44 / 513		8,58	1,56
Ukraine	17 / 450		3,78	24 / 450		5,33	1,56
Soudan	26 / 316		8,23	35 / 360		9,72	1,49
Malaisie	15 / 192		7,81	20 / 219		9,13	1,32
Colombie	18 / 166		10,84	20 / 166		12,05	1,20
Erythrée	22 / 105		20,95	33 / 150		22,00	1,05
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0 / 109		0,00	1 / 109		0,92	0,92
Guatemala	6 / 80		7,50	13 / 158		8,23	0,73
Albanie	8 / 140		5,71	9 / 140		6,43	0,71
Iran (Rép. islamique d')	9 / 261		3,45	12 / 290		4,14	0,69
Egypte	10 / 454		2,20	13 / 454		2,86	0,66
Irlande	21 / 166		12,65	22 / 166		13,25	0,60
Trinité-et-Tobago	7 / 37		18,92	7 / 36		19,44	0,53
Inde	42 / 528		7,95	45 / 545		8,26	0,30
Sans évolution							
El Salvador	9 / 84		10,71	9 / 84		10,71	0,00
Emirats arabes unis	0 / 40		0,00	0 / 40		0,00	0,00
Iles Marshall	1 / 33		3,03	1 / 33		3,03	0,00
Jamaïque	7 / 60		11,67	7 / 60		11,67	0,00
Koweït	0 / 50		0,00	0 / 65		0,00	0,00
Liban	3 / 128		2,34	3 / 128		2,34	0,00
Micronésie (Etats fédérés de)	0 / 14		0,00	0 / 14		0,00	0,00
Palaos	0 / 16		0,00	0 / 16		0,00	0,00
République pop. dém. de Corée	138 / 687		20,09	138 / 687		20,09	0,00
Saint-Kitts et Nevis	0 / 16		0,00	0 / 15		0,00	0,00

Pays	Chambre unique ou Chambre basse du Parlement						+ & - points de pourcentage
	01.07.1995			01.01.2005			
	Femmes	Total Sièges	% de Femmes	Femmes	Total Sièges	% de Femmes	
Reculs							
Maldives		3 / 48	6,25	3 / 50		6,00	-0,25
Yémen		2 / 301	0,66	1 / 301		0,33	-0,33
Sri Lanka		12 / 225	5,33	11 / 225		4,89	-0,44
Libéria		2 / 35	5,71	4 / 76		5,26	-0,45
Algérie		12 / 178	6,74	24 / 389		6,17	-0,57
Bénin		5 / 64	7,81	6 / 83		7,23	-0,58
Chine		626 / 2978	21,02	604 / 2985		20,23	-0,79
Indonésie		61 / 500	12,20	62 / 550		11,27	-0,93
Norvège		65 / 165	39,39	63 / 165		38,18	-1,21
Honduras		9 / 128	7,03	7 / 128		5,47	-1,56
Iles Salomon		1 / 47	2,13	0 / 50		0,00	-2,13
Côte d'Ivoire		8 / 75	10,67	19 / 223		8,52	-2,15
Slovénie		13 / 90	14,44	11 / 90		12,22	-2,22
Hongrie		44 / 386	11,40	35 / 385		9,09	-2,31
Cameroun		22 / 180	12,22	16 / 180		8,89	-3,33
Tonga		1 / 30	3,33	0 / 30		0,00	-3,33
Fédération de Russie		60 / 449	13,36	44 / 447		9,84	-3,52
Italie		95 / 630	15,08	71 / 616		11,53	-3,55
Zimbabwe		22 / 150	14,67	15 / 150		10,00	-4,67
Tuvalu		1 / 13	7,69	0 / 15		0,00	-7,69
Bangladesh		35 / 330	10,61	6 / 300		2,00	-8,61
Tchad		9 / 55	16,36	10 / 155		6,45	-9,91

N.B. Ne sont pas inclus dans ce tableau les pays non dotés de parlement en 1995 ou à présent, ainsi que ceux pour lesquels les informations disponibles n'étaient pas suffisantes pour faire une comparaison entre la présence des femmes au Parlement en 1995 et en 2005.



FICHE N° 3

LES FEMMES
dans les deux assemblées parlementaires
régionales élues au suffrage direct**PARLEMENT CENTRAMERICAIN****18.2%***Classement par ordre décroissant du pourcentage de femmes
Situation en date de février 2005*

	Elections	Sièges	Femmes	Pourcentage
Panama	05.2004	22	6	27.3%
Guatemala	11.2003	22	5	22.7%
Nicaragua	11.2001	22	4	18.2%
Republique dominicaine	02.2004	22	4	18.2%
El Salvador	03.2003	22	3	13.6%
Honduras	11.2001	22	2	9.1%
		132	24	18.2%

PARLEMENT EUROPEEN**30.3%***Classement par ordre décroissant du pourcentage de femmes
Situation en date de février 2005*

	Elections	Sièges	Femmes	Pourcentage
Suède	6.2004	19	11	57.9%
Luxembourg	6.2004	6	3	50.0%
Pays-Bas	6.2004	27	12	44.4%
Slovénie	6.2004	7	3	42.9%
France	6.2004	78	33	42.3%
Autriche	6.2004	18	7	38.9%
Irlande	6.2004	13	5	38.5%
Lituanie	6.2004	13	5	38.5%
Hongrie	6.2004	24	9	37.5%
Danemark	6.2004	14	5	35.7%
Finlande	6.2004	14	5	35.7%
Slovaquie	6.2004	14	5	35.7%
Espagne	6.2004	54	18	33.3%
Estonie	6.2004	6	2	33.3%
Allemagne	6.2004	99	31	31.3%
Belgique	6.2004	24	7	29.2%
Grèce	6.2004	24	7	29.2%
Portugal	6.2004	24	6	25.0%
Royaume-Uni	6.2004	78	19	24.4%
Lettonie	6.2004	9	2	22.2%
République tchèque	6.2004	24	5	20.8%
Italie	6.2004	78	15	19.2%
Pologne	6.2004	54	7	13.0%
Chypre	6.2004	6	0	0.0%
Malte	6.2004	5	0	0.0%
		732	222	30.3%

Le Parlement européen depuis sa création

SITUATION GENERALE ENTRE 1979 ET 2005

Élections	Sièges	Hommes	Femmes	% de femmes
06.1979	410	341	69	16,8%
06.1984	518	433	85	16,4%
06.1989	518	415	103	19,9%
06.1994	567	420	147	25,9%
01.1995	626	453	173	27,6%
05.2000	626	432	194	31,0%
06.2004	732	510	222	30,3%

SITUATION PAYS PAR PAYS

Pays	juin 1979	juin 1984	juin 1989	juin 1994	mai 2000	Juin 2004
Allemagne ²	12/81=14,8%	16/81=19,8%	27/81=33,3%	35/99=35,3%	38/99=38,4%	31/99=31,3%
Autriche	---	---	---	7/21=33,3	8/21=38,1%	7/18=38,9%
Belgique	6/24=25,0%	4/24=16,7%	5/24=20,8%	8/25=32,0%	8/25=32,0%	7/24=29,2%
Chypre	---	---	---	---	---	0/6=0,0%
Danemark	4/16=25,0%	7/16=43,8%	6/16=37,5%	7/16=43,8%	6/16=37,5%	5/14=35,7%
Espagne	---	6/60=10,0%	9/60=15,0%	21/64=8,0%	21/64=32,8%	18/54=33,3%
Estonie	---	---	---	---	---	2/6=33,3%
Finlande	---	---	---	10/16=62,5%	7/16=43,8%	5/14=35,7%
France	18/81=22,2%	16/81=19,8%	18/81=22,2%	26/87=29,9%	37/87=42,5%	33/78=42,3%
Grèce	---	2/24=8,3%	0/24=0,0%	4/25=16,0%	5/25=20,0%	7/24=29,2%
Hongrie	---	---	---	---	---	9/24=37,5%
Irlande	1/15=6,7%	1/15=6,7%	1/15=6,7%	4/15=26,7%	5/15=33,3%	5/13=38,5%
Italie	10/81=12,3%	8/81=9,9%	11/81=13,6%	11/87=12,6%	10/87=11,5%	15/78=19,2%
Lettonie	---	---	---	---	---	2/9=22,2%
Lituanie	---	---	---	---	---	5/13=38,5%
Luxembourg	2/6=33,3%	2/6=33,3%	3/6=50,0%	2/6=33,3%	2/6=33,3%	3/6=50,0%
Malte	---	---	---	---	---	0/5=0,0%
Pays-Bas	5/25=20,0%	7/25=28,0%	7/25=28,0%	10/31=32,2%	11/31=35,5%	12/27=44,4%
Pologne	---	---	---	---	---	7/54=13,0%
Portugal	---	2/24=8,3%	4/24=16,7%	2/25=8,0%	5/25=20,0%	6/24=25,0%
République tchèque	---	---	---	---	---	5/24=20,8%
Royaume-Uni	11/81=13,6%	12/81=14,8%	12/81=14,8%	16/87=18,4%	21/87=24,1%	19/78=24,4%
Slovaquie	---	---	---	---	---	5/14=35,7%
Slovénie	---	---	---	---	---	3/7=42,9%
Suède	---	---	---	10/22=45,4%	10/22=45,5%	11/19=57,9%



FICHE N° 4

UNE CHRONOLOGIE DES FEMMES
Chefs d'État ou de Gouvernement - 1945-02.2005

FEMMES ELUES A LA PRESIDENCE DE L'ÉTAT

♦ Argentine	Maria Estela Martinez de Péron	07.1974 - 03.1976
♦ Bolivie	Lydia Gueiler Tejada	11.1979 - 07.1980
♦ Islande	Vigdís Finnbogadóttir	08.1980 - 08.1996
♦ Saint-Marin	Maria Lea Pedini Angelini	04 - 10. 1980
♦ Malte	Agatha Barbara	02.1982 - 02.1987
♦ Saint-Marin	Gloriana Ranocchini	04 - 10.1984
♦ Philippines	Corazon Aquino	02. 1986 - 06.1992
♦ Saint-Marin	Gloriana Ranocchini	10.1989 - 04.1990
♦ Haïti	Ertha Pascal Trouillot	03.1990 - 02.1991
♦ Nicaragua	Violeta Barrios de Chamorro	04.1990 - 01-1997
♦ Irlande	Mary Robinson	12.1990 - 11.1997
♦ Saint-Marin	Edda Ceccoli	10.1991 - 04.1992
♦ Saint-Marin	Patrizia Busignani	04 - 10.1993
♦ Sri Lanka	Chandrika Kumaratunge	11.1994 - 11.1999
♦ Libéria	Ruth Perry	11.1996 - 08.1997
♦ Guyana	Janet Jagan	12.1997 - 08.1999
♦ Irlande	Mary McAleese	11.1997 - aujourd'hui (02.2005)
♦ Suisse	Ruth Dreifuss	01.1999 - 12.1999
♦ Saint-Marin	Rosa Zafferani	04.1999 -10.1999
♦ Lettonie	Vaira Vīķe-Freiberga	06.1999 - aujourd'hui (02.2005)
♦ Panama	Mireya Elisa Moscoso de Arias	09.1999 - 09.2004
♦ Sri Lanka	Chandrika Kumaratunge	12.1999 - aujourd'hui (02.2005)
♦ Finlande	Tanja Kaarina Halonen	03.2000 - aujourd'hui (02.2005)
♦ Saint-Marin	Maria Domenica Michelotti	04 - 10.2000
♦ Philippines	Gloria Macapagal-Arroyo	01.2001 - aujourd'hui (02.2005)
♦ Indonésie	Megwati Sukarnoputri	07.2001 - 10.2004
♦ Saint-Marin	Valeria Ciavatta	10.2003 - 03.2004

Le titre posthume de Présidente Honoraire a été accordé à Soong Ching Ling, ex-vice-présidente de la **République Populaire de Chine**. Sept femmes ont occupé les fonctions de Chef d'État ad intérim : **Mongolie**, Suhbaataryn Yanjmaa, 09.1953 – 07.1954; **Guinée-Bissau**, Carmen Periera, 14.05.1984 – 16.05.1984; **Allemagne (Rép. dém.)** Sabine Bergmann-Pohl, 04.1990-10.1990; **Équateur**, Rodalia Arteaga Serrano de Cordova, 09.02.1997 - 11.02.1997; **Serbie**, Natasa Micić 12.2002-02.2004; **Géorgie**, Nino Burdschanadse, 11.2003 – 01.2004; **Autriche**, Barbara Prammer, 06.07.2004 – 08.07.2004.

REINES / GRANDES-DUCHESSES

♦ Pays-Bas	Wilhelmina Helena Pauline Maria Orange-Nassau et Waldeck-Prymont	11.1890 - 09.1948
♦ Tonga	Salote Tupou III	04.1918 - 12.1965
♦ Luxembourg	Charlotte Aldegonde Elise Marie Wilhelmine	01.1919 - 11.1964
♦ Pays-Bas	Juliana Louise Emma Marie Wilhelmina Orange-Nassau et Mecklenburg-Schwerin	09.1948 - 04.1980
♦ Royaume-Uni	Elizabeth Alexandra Mary II	02.1952 - aujourd'hui (02.2005)
♦ Cambodge	Sisovath Kossemak Searieath	03.1955 - 04.1966
♦ Lesotho	'MaMohato Tabitha' Masentle Lerotholi	06 - 11.1970 & 01 - 02.1996
♦ Danemark	Margrethe Alexandrine Thorhildur Ingrid Slesvig-Holsten-Sonderborg-Glucksborg et Bernadotte	01.1972 - aujourd'hui (02.2005)
♦ Pays-Bas	Beatrix Wilhemina Armgard Orange-Nassau et Lippe-Biesterfeld	04.1980 - aujourd'hui (02.2005)
♦ Swaziland	Dzeliwe Shongwe	08.1982 - 08.1983
♦ Swaziland	Ntombi Thwala	08.1983 – 04.1986

Femmes Gouverneur général

1.	Belize	Elmira Minita Gordon	09.1981 - 11.1993
2.	Canada	Jeanne Mathilde Sauvé	05.1984 - 01.1990
3.	Barbade	Ruth Nita Barrow	06.1990 - 12.1995
4.	Nouvelle-Zélande	Catherine Tizard	11.1990 - 04.1996
5.	Sainte-Lucie	Calliopa Pearlette Louisy	09.1997 - aujourd'hui (02.2005)
6.	Canada	Adrienne Clarkson	07.1999 - aujourd'hui (02.2005)
7.	Nouvelle-Zélande	Silvia Catright	04.2001 - aujourd'hui (02.2005)
8.	Bahamas	Ivy Dumont	01.2002 - aujourd'hui (02.2005)

FEMMES PREMIER MINISTRE

1.	Sri Lanka	Sirimavo Bandaranaike	07.1960 - 03.1965
2.	Inde	Indira Gandhi	01.1966 - 03.1977
3.	Israël	Golda Meir	03.1969 - 04.1974
4.	Sri Lanka	Sirimavo Bandaranaike	05.1970 - 07.1977
5.	Rép. centrafricaine	Elisabeth Domitien	01.1975 - 04.1976
6.	Royaume-Uni	Margaret Thatcher	05.1979 - 11.1990
7.	Portugal	Maria de Lourdes Pintasilgo	08.1979 - 01.1980
8.	Inde	Indira Gandhi	01.1980 - 10.1984
9.	Dominique	Mary Eugenia Charles	07.1980 - 06.1995
10.	Norvège	Gro Harlem Brundtland	02 - 10.1981
11.	Yougoslavie	Milka Planinc	05.1982 - 05.1986
12.	Norvège	Gro Harlem Brundtland	05.1986 - 10.1989
13.	Pakistan	Benazir Bhutto	12.1988 - 08.1990
14.	Lituanie	Kazimiera Prunskiene	03.1990 - 01.1991
15.	Norvège	Gro Harlem Brundtland	11.1990 - 10.1996
16.	Bangladesh	Khaleda Zia	03.1991 - 03.1996
17.	France	Edith Cresson	05.1991 - 04.1992
18.	Pologne	Hanna Suchocka	07.1992 - 10.1993
19.	Canada	Kim Campbell	06.1993 - 11.1993
20.	Turquie	Tansu Çiller	06.1993 - 07.1996
21.	Burundi	Sylvie Kinigi	07.1993 - 02.1994
22.	Rwanda	Agathe Uwilingiyimana	07.1993 - 04.1994
23.	Pakistan	Benazir Bhutto	10.1993 - 11.1996
24.	Sri Lanka	Chandrika Kumaratunge	08.1994 - 11.1994
25.	Bulgarie	Reneta Indzhova	10.1994 - 01.1995
26.	Sri Lanka	Sirimavo Bandaranaike	11.1994 - 08.2000
27.	Haïti	Claudette Werleigh	11.1995 - 02.1996
28.	Bangladesh	Sheikh Hasina Wajed	06.1996 - 07.2001
29.	Guyana	Janet Jagan	03.1997 - 12.1997
30.	Nouvelle-Zélande	Jenny Shipley	12.1997 - 12.1999
31.	Lituanie	Irina Degutienė (par intérim)	4-18.04.1999
32.	Mongolie	Nyam-Osoriyn Tuyaa (par intérim)	22-30.07.1999
33.	Nouvelle Zélande	Helen Elizabeth Clark	12.1999 - aujourd'hui (02.2005)
34.	Sénégal	Madior Boye	05.2001 - 11.2002
35.	Bangladesh	Khaleda Zia	10.2001 - aujourd'hui (02.2005)
36.	Rép. pop. dém. de Corée	Chang Sang	11.07.2002 - 31.07.2002
37.	Sao Tomé-et-Principe	Maria das Neves Ceita Batista de Sousa	09.2002 - 09.2004
38.	Finlande	Anneli Jaateenmaki	04.2003 - 06.2003
39.	Pérou	Beatriz Merino	06.2003 - 12.2003
40.	Mozambique	Luisa Diogo	02.2004 - aujourd'hui (02.2005)
41.	Ex-Rép. y. de Macédoine	Radmila Sekerinska (par intérim)	05.2004 - 06.2004; 11.2004 - 12.2004
42.	Ukraine	Yulia Tymoshenko	02.2005 - aujourd'hui (02.2005)

Mme Chang Sang de la **République populaire démocratique de Corée** avait été nommée le 11.07.2002 par le Président en tant que Premier Ministre de la République populaire démocratique de Corée, mais elle n'a pas été confirmée par le Parlement et n'a donc servi que jusqu'au 31.07.2002. Mme Beatriz Merino a été Présidente du Conseil des ministres du Pérou du 06.2003 au 12.2003.

Sources : Union interparlementaire, Parlements nationaux, sites web gouvernementaux et autres sites web, dont, notamment, www.guide2womenleaders.com



FICHE N° 5

LES FEMMES
dans le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif

1. Aperçu général : dix ans après Beijing

LES FEMMES DANS LE
POUVOIR EXECUTIFLES FEMMES DANS
LES PARLEMENTS

septembre 1995

187	Etats souverains	176	Parlements
12 (6,4 %)	Femmes Chefs d'Etat ou de Gouvernement	228	Chambres (parlements bicaméraux)
		24 (10,5 %)	Présidentes d'une Chambre du Parlement
	<i>Pas de données disponibles sur la proportion des femmes dans les Cabinets</i>	11,3 %	Femmes parlementaires (dans les deux chambres)

mars 2000

190	Etats souverains	177	Parlements
9 (4,7 %)	Femmes Chefs d'Etat ou de Gouvernement	242	Chambres (parlements bicaméraux)
15,4 %*	Femmes dans l'Exécutif dans son ensemble (ministres, ministres d'État, ministres délégués, vice-ministres, secrétaires d'État, secrétaires d'État adjointes et secrétaires parlementaires)	26 (10,7 %)	Femmes présidentes d'une chambre du parlement
		13,4 %	Femmes parlementaires (dans les deux chambres)

* fondé sur des données officielles et publiques couvrant 151 Etats

janvier 2005

191	Etats	184	Parlements
8 (4.2 %)	Femmes Chefs d'Etat ou de Gouvernement	254	Chambres (parlements bicaméraux)
14,3 %*	Femmes aux postes ministériels (Le total comprend les vice-premiers ministres et ministres. Les premiers ministres ont aussi été pris en compte lorsqu'ils détenaient un portefeuille ministériel. Les vice-présidents et les dirigeants d'instances gouvernementales ou d'organismes publics de niveau ministériel ont aussi été comptabilisés lorsqu'ils exercent une fonction ministérielle dans la structure gouvernementale.)	21 (8,3 %)	Femmes présidentes d'une chambre du parlement
		15,7 %	Femmes parlementaires (dans les deux chambres)

*fondé sur des données officielles et publiques couvrant 183 Etats

../...

2. Les femmes aux plus hautes fonctions de l'Etat : 1945-2005

Les pourcentages ne sont valables que pour l'année considérée.

Toutefois, il se peut que des femmes aient occupé ces positions d'autres années au cours des décennies qui les séparent.

FEMMES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

(A l'exclusion des reines et des gouverneurs généraux)

PRESIDENTES DE PARLEMENTS NATIONAUX

1945

68	Etats souverains	26	Parlements, 37 chambres (parlements bicaméraux)
0 (0 %)	Femme Chef d'Etat ou de Gouvernement	0 (0 %)	Femme présidente de chambre

1955

81	Etats souverains	61	Parlements, 90 chambres (parlements bicaméraux)
0 (0 %)	Femme Chef d'Etat ou de Gouvernement	0 (0 %)	femme présidente de chambre

1965

122	Etats souverains	94	parlements, 129 chambres (parlements bicaméraux)
1 (0,8 %)	Femme Chef de Gouvernement à Sri Lanka	3 (2,3 %)	femmes présidentes de chambre : Autriche, Hongrie et Uruguay

1975

147	Etats souverains	115	Parlements, 155 chambres (parlements bicaméraux)
4 (2,7 %)	Femmes Chefs d'Etat ou de Gouvernement : Argentine, Inde, République centrafricaine et Sri Lanka	3 (1,9 %)	femmes présidentes de chambre : Allemagne, Canada et Islande

1985

162	Etats souverains	136	Parlements, 179 chambres (parlements bicaméraux)
6 (3,7 %)	Femmes Chefs d'Etat ou de Gouvernement : Dominique, Irlande, Islande, Malte, Royaume-Uni et Yougoslavie	6 (3.4 %)	Femmes présidentes de chambre : Belize, Dominique, Islande, Italie, Jamaïque et Sao-Tomé-et-Principe

1995

187	Etats souverains	176	Parlements, 228 chambres (parlements bicaméraux)
12 (6,4 %)	Femmes Chefs d'Etat ou de Gouvernement : Bangladesh, Bulgarie, Dominique, Haïti, Irlande, Islande, Malte, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Sri Lanka et Turquie	24 (10,5 %)	Femmes présidentes de chambre : Afrique du Sud, Allemagne, Antigua-et-Barbuda (deux chambres), Croatie, Dominique, El Salvador, Ethiopie, Finlande, Grenade, Guatemala, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Panama, Pérou, Royaume-Uni, Suède et Trinité-et-Tobago

2000 (mai)

190	Etats souverains	177	Parlements, 242 chambres (parlements bicaméraux)
9 (4,7 %)	Femmes Chefs d'Etat ou de Gouvernement : Bangladesh, Finlande, Irlande, Lettonie, Nouvelle-Zélande, Panama, Saint-Marin et Sri Lanka	30 (12,8 %)	Femmes présidentes de chambre : Afrique du Sud (deux chambres), Antigua-et-Barbuda, Australie, Bahamas, Belize (deux chambres), Colombie, Costa Rica, Croatie, Dominique, Espagne (deux chambres), Ethiopie, Finlande, Inde, Jamaïque (deux chambres), Lesotho, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République dominicaine, République tchèque, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suède et Suriname

2005 (janvier)

191	Etats souverains	184	Parlements, 254 chambres (parlements bicaméraux)
8 (4,2%)	Femmes Chefs d'Etat ou de Gouvernement : Bangladesh, Finlande, Irlande, Lettonie, Mozambique, Nouvelle-Zélande, Philippines et Sri Lanka	21 (8,3%)	Femmes présidentes de chambre : Afrique du Sud, Antigua-et-Barbuda (deux chambres), Bahamas, Belgique, Belize, Colombie, Dominique, Estonie, Géorgie, Grèce, Grenade, Hongrie, Jamaïque, Japon, Lettonie, Lesotho, Pays-Bas, République de Moldova, Saint-Kitts-et-Nevis et Trinité-et-Tobago



FICHE N° 6

BILAN DECENNAL : Tendances mondiales relatives à la présence des femmes dans les parlements nationaux

Document d'information de l'UIP¹

Introduction

On s'accorde généralement à dire que le combat que les femmes ont mené pendant tout le vingtième siècle pour que leurs droits politiques, sociaux et économiques fondamentaux soient reconnus a jeté les bases de l'évolution de la condition des femmes. Pourtant, on ne peut que s'étonner du caractère graduel des changements intervenus dans le passé et des avancées en cours. Il est tout particulièrement inquiétant de constater que dans certaines régions du monde, les femmes se voient encore refuser le droit de voter ou de briguer un mandat électif, qui sont pourtant des droits fondamentaux. À bien des égards, la lenteur des progrès et la négation persistante de certains droits politiques mettent en évidence l'absence de reconnaissance dont souffrent encore les femmes qui s'engagent dans la vie politique, de même que certains obstacles, pour l'heure insurmontables, qu'elles rencontrent pour accéder au pouvoir politique.

Le présent article revient sur les progrès et les reculs observés ces dix dernières années en matière d'accès des femmes aux parlements. Il s'articule en quatre parties : la première s'ouvre sur un tour d'horizon des moyennes annuelles mondiales relatives à la représentation des femmes dans les parlements nationaux; la deuxième présente une analyse des grandes tendances régionales; la troisième passe en revue les faits les plus marquants intervenus au niveau national; enfin, la quatrième partie résume quelques-uns des principaux enseignements tirés de l'expérience de ces dix dernières années.

Tour d'horizon des moyennes mondiales

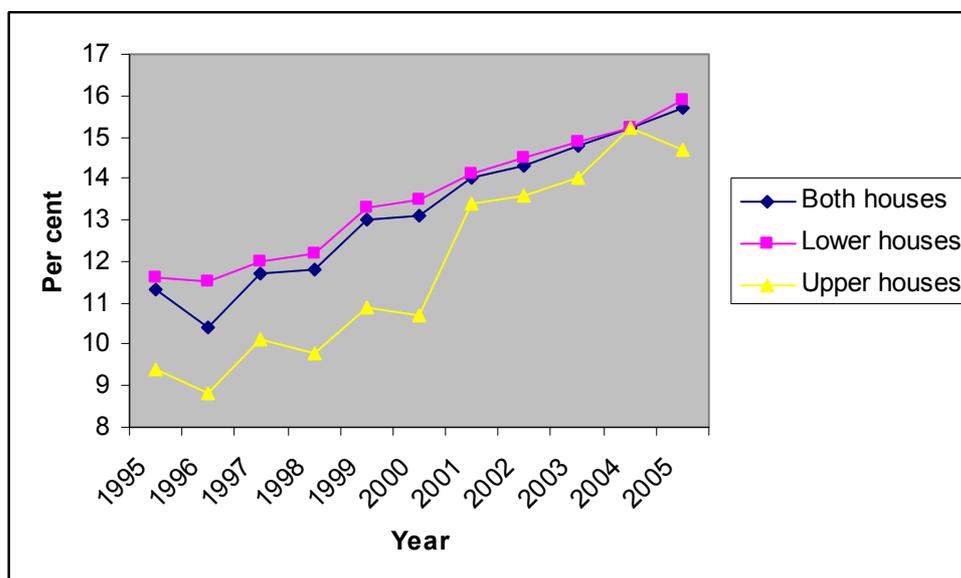
Il y a dix ans, les femmes détenaient 11,3 % des sièges parlementaires, toutes chambres confondues. C'est au Parlement suédois qu'elles étaient les plus nombreuses (40,4 %). Par contre, elles étaient totalement absentes de 12 parlements. Dans près des deux tiers des parlements monocaméraux et des chambres basses, les femmes n'occupaient que 10 % des sièges. Les pays dans lesquels elles constituaient plus de 30 % des parlementaires n'étaient qu'au nombre de cinq. On pourrait donc dire que la présence des femmes au sein des parlements nationaux était le plus souvent purement symbolique.

Aujourd'hui, 15,7 % des membres des parlements du monde, toutes chambres confondues, sont des femmes. C'est à l'Assemblée nationale du Rwanda qu'elles sont les plus nombreuses (48,8 %). Toutefois, les femmes sont encore totalement absentes de dix parlements. A présent, elles détiennent 10 % ou moins des sièges dans les chambres uniques et les chambres basses de 55 parlements (soit environ 40 %). Dix-sept pays (dont les cinq précités) comptent désormais 30 % de femmes au sein de leurs parlements.

¹ De Sonia Palmieri, Chargée de recherches, Programme de l'UIP pour la promotion du partenariat entre hommes et femmes en politique.

Figure 1 Moyennes mondiales relatives à la présence des femmes dans les parlements nationaux, 1995 - 2005

- Situation relevée au mois de janvier de chaque année, à l'exception de 1995 (juillet) et de 1996 (avril) *



* Les pourcentages indiqués ne tiennent pas compte des parlements pour lesquels aucune donnée n'était disponible.

Ces chiffres témoignent des progrès considérables accomplis en dix ans, d'autant que la moyenne mondiale pour 2005 est la plus élevée enregistrée à ce jour (voir figure 1). Pendant de nombreuses années, le record établi en 1988 n'a pas été amélioré. Par la suite, avec l'effondrement du communisme, la présence des femmes dans les parlements des États d'Europe orientale a accusé un net recul, ce qui a naturellement entraîné une baisse de la moyenne mondiale : ainsi, la proportion de femmes membres de parlements monocaméraux ou de chambres basses a été ramenée de 14,8 % en 1988 à 10,3 % en 1993. Si nombre de pays communistes et d'États à régime de parti unique veillaient à la sélection d'un grand nombre de candidates (comme d'ailleurs de candidats) pour des élections sans opposition, l'émergence, dans les années 1990, de nouvelles démocraties fondées sur le multipartisme a fortement accentué le caractère compétitif du processus électoral, au détriment des femmes.

La moyenne mondiale n'a regagné qu'il y a deux ans le niveau enregistré en 1988. La proportion de femmes élues aux parlements nationaux a augmenté, à des degrés divers, dans toutes les régions du monde.

Variations et contrastes régionaux

Des avancées progressives à chacun des deux extrêmes

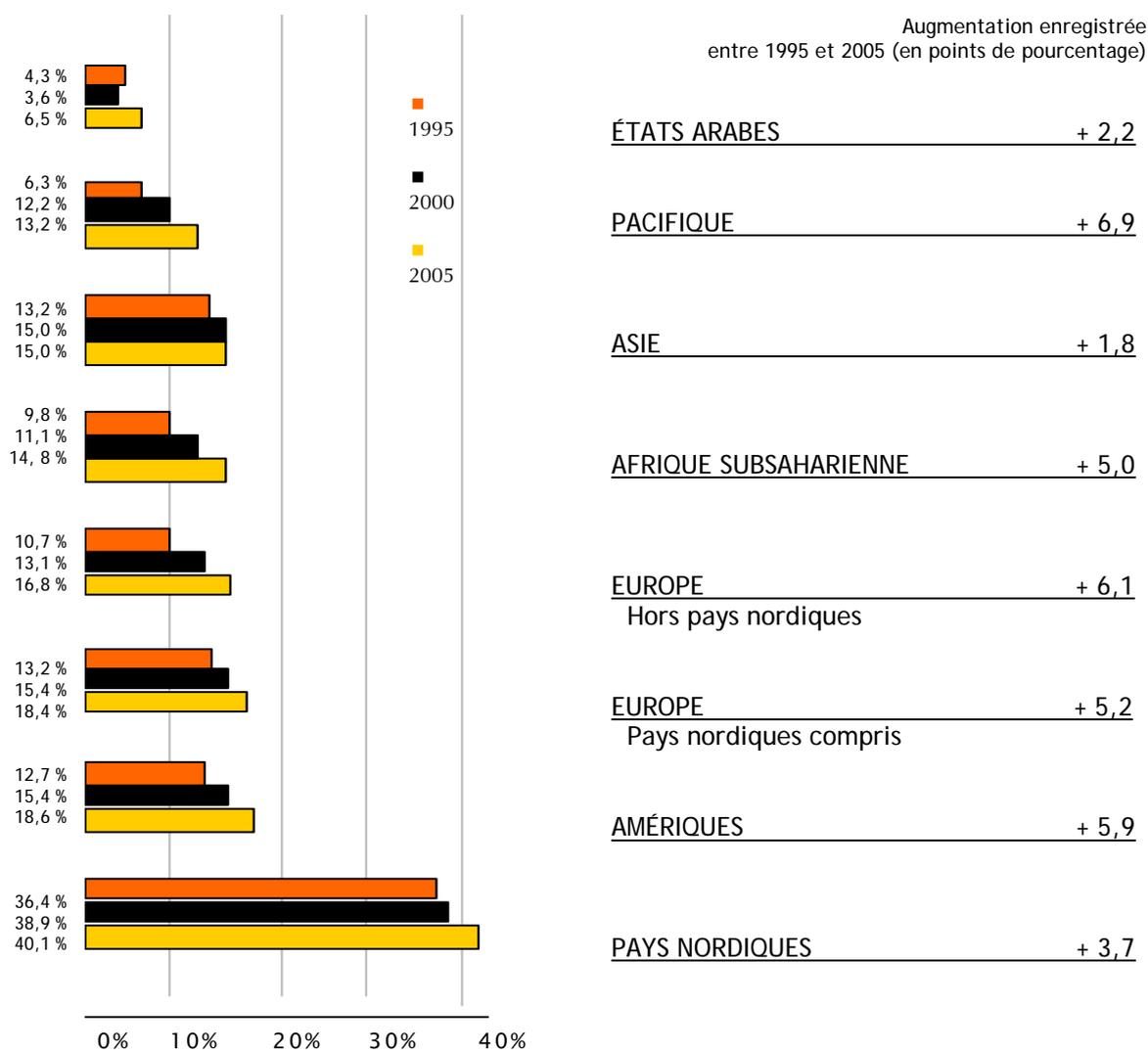
L'analyse par région des progrès accomplis met en évidence des contrastes intéressants (voir figure 2). Pendant toute la période considérée, les pays nordiques ont conservé leur position exemplaire, avec des moyennes systématiquement supérieures à 38 %. On oublie souvent de rappeler que les pourcentages enregistrés dans ces pays traduisent les énormes progrès accomplis en un demi-siècle. En effet, durant l'après-guerre, les femmes occupaient entre 1,3 % et 14,5 % des sièges des chambres basses des parlements nordiques. La situation a considérablement évolué dans les années 1970, en raison des profondes mutations sociales qui ont accompagné la forte croissance économique. Le fait que la moyenne régionale ait continué à augmenter ces dix dernières années montre que ces parlements ont encore des progrès à faire.

Pendant la période considérée, c'est encore dans les parlements nationaux des pays arabes que la présence des femmes a été la plus faible. Si les moyennes régionales ont été très variables ces dix dernières années, la proportion de femmes parlementaires a globalement augmenté dans des proportions encourageantes dans les pays arabes. La moyenne relevée actuellement dans les pays arabes est la plus élevée jamais enregistrée, avec 6,5 %, toutes chambres confondues, soit une progression notable de quelque 2,3 points de pourcentage en dix ans. Cette situation est attribuée en grande partie à l'application de quotas dans plusieurs pays d'importance majeure. Le Maroc a ouvert la voie, en modifiant la loi électorale avant les élections de 2002 de manière à réserver 30 sièges de parlementaires à des

femmes. Trente-cinq femmes ont ainsi été élues au Parlement marocain. Depuis, Djibouti et la Jordanie ont suivi l'exemple du Maroc. À Djibouti, la loi sur les quotas adoptée en décembre 2002 stipule que les listes de candidats présentées par les partis doivent comporter au moins 10 % d'hommes ou de femmes. À l'issue des élections de 2003, sept femmes, soit plus de 10 % des parlementaires nouvellement-élus, ont fait leur entrée au Parlement, événement sans précédent dans le pays. En Jordanie, la loi électorale a été modifiée avant les élections de 2003 et réserve désormais six sièges aux femmes dans la chambre basse du Majlis. Avec un taux de 22,8 %, la Tunisie est le pays arabe qui enregistre le plus fort pourcentage de femmes parlementaires. Les élections de 2004 ont donné lieu une augmentation de plus de 10 points de pourcentage du nombre de femmes siégeant au Parlement tunisien, du fait notamment de la mise en place d'un système de quotas dans les partis politiques. À Bahreïn, depuis le référendum de 2001, les femmes peuvent voter et se porter candidates.

Figure 2 Moyennes régionales relatives à la présence des femmes dans les parlements nationaux, 1995, 2000 et 2005

- Situation relevée en juillet 1995, janvier 2000 et janvier 2005, toutes chambres confondues
Moyennes 2005 classées en ordre ascendant*



* Les pourcentages indiqués ne tiennent pas compte des parlements pour lesquels aucune donnée n'était disponible.

Des progrès exceptionnels en Europe, aux Amériques et en Afrique

Hors de ces deux régions, les moyennes se sont généralement stabilisées entre 10 % et 20 %. Les progrès ont été particulièrement importants en Europe (+6,1 points de pourcentage), aux Amériques (+5,9), et en Afrique subsaharienne (+5,0).

La progression observée en Europe est attribuable dans une large mesure aux avancées réalisées dans les pays d'Europe orientale, le nombre de femmes parlementaires n'ayant que très faiblement augmenté dans les vieilles démocraties occidentales. La disparition du rideau de fer a entraîné une diminution du nombre de femmes siégeant dans les parlements d'Europe orientale. À titre d'exemple, les femmes, qui détenaient généralement au moins 30 % des sièges au Parlement soviétique, occupaient en 1990 moins de 9 % des sièges au Parlement de la Fédération de Russie. Dans nombre de nations d'Europe orientale, les premières élections pluralistes se sont soldées par des résultats similaires, proches de ceux enregistrés immédiatement après la guerre. Ainsi, en Roumanie, les femmes n'ont obtenu que 3,6 % des sièges à la Chambre des députés et 0,8 % des sièges au Sénat, contre 34,4 % en 1983. En Hongrie, la représentation des femmes au Parlement a accusé un très net recul, avec 7,3 % seulement en 1990 contre 30,1 % en 1980 et 20,7 % en 1985. Par contre, les élections organisées entre 1993 et 1995 ont été l'occasion de nouvelles avancées. Aujourd'hui, à mesure que la démocratie et le multipartisme s'affirment dans la région et que le processus d'intégration européenne se poursuit, le nombre de femmes parlementaires commence à augmenter, lentement certes, mais de manière régulière. Les consultations électorales de 2001 ont confirmé cette tendance, avec une progression de 12,7 points en Croatie et de 9,9 points au Tadjikistan. En 2002, la présence des femmes au Parlement s'est également renforcée en Bulgarie (+15,4 points) et en Pologne (+7,2 points).

L'augmentation remarquable (impressionnante ??) de 5,9 points de pourcentage de la présence des femmes au Parlement enregistrée ces dix dernières années dans la région des Amériques est due en grande partie à l'enthousiasme avec lequel nombre de pays d'Amérique latine et centrale et des Caraïbes ont appliqué des mesures volontaristes. Aujourd'hui, différents systèmes de quotas sont en place dans 17 pays de la région. Des progrès considérables ont été réalisés en particulier au Costa Rica après les élections de 2002, avec une progression de 15,8 points de pourcentage du nombre de femmes élues au Parlement, et après les élections organisées en 2001 au Nicaragua (+11 points), au Pérou (+10 points) et à la Dominique (+9,1 points). Il importe de souligner que dans les pays d'Amérique du Nord il n'y a pas trace de tels progrès.

Les avancées constatées en Afrique subsaharienne sont également attribuables à l'application de quotas. Dans les cas les plus probants, des mesures volontaristes ont été inscrites dans la Constitution nationale ou la loi électorale à l'issue du processus de reconstruction après-conflit. Les nations émergent de conflits internes ont ainsi réussi à accroître le nombre de femmes élues dans des parlements récemment institués ou rétablis. Les Constitutions nationales révisées du Rwanda et du Burundi, par exemple, contiennent désormais des dispositions visant à réserver des sièges aux femmes. En Afrique du Sud et au Mozambique, les partis politiques ont également adopté des systèmes de quotas. Au niveau régional, les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se sont fixé pour objectif de porter à 30 % d'ici à 2005 la proportion de femmes siégeant au Parlement. Grâce à ces efforts, les pays africains récemment sortis de conflits se classent désormais, à l'instar des pays nordiques, parmi les pays du monde dans lesquels la représentation des femmes dans les assemblées législatives est la plus forte. En Afrique du Sud, au Mozambique, en Namibie, en Ouganda et en Érythrée, la proportion de femmes parlementaires est comprise entre 22 % et 33 %.

Des progrès en dents de scie en Asie et dans le Pacifique

Si toutes les régions enregistrent une augmentation du nombre de femmes parlementaires, les progrès n'ont pas toujours été réguliers. En Asie et dans le Pacifique, notamment, les avancées obtenues à l'issue des élections de 2000 se sont érodées lors des échéances électorales qui ont suivi. En fait, les faibles progrès réalisés dans la représentation des femmes au sein des parlements d'Asie sont révélateurs des difficultés particulières que rencontrent les femmes de la région pour que la légitimité de leur engagement politique soit reconnue. Le cas du Bangladesh en est un parfait exemple. En 2001, la proportion de femmes parlementaires a été ramenée de 9 % à 2 % après l'expiration de la loi sur les quotas, qui réservait 30 sièges aux femmes. Ces résultats indiquent qu'en l'absence de mesures spécifiques, les partis et les électeurs ne sont pas suffisamment conscients de l'importance du rôle des femmes dans le domaine politique. Dans le Pacifique, le caractère fluctuant des moyennes relevées est attribuable aux changements intervenus dans deux des pays de la région, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Toutefois, si l'on ne tenait pas compte de ces deux pays, la moyenne régionale serait beaucoup plus faible. En effet, sur les douze pays restants, la moitié ne comptent aucune femme parlementaire. Dans les six autres pays, la proportion de femmes parlementaires est comprise entre 0,9 % et 6,2 %.

Des changements de grande ampleur : avancées et reculs enregistrés à l'échelle nationale *(Voir la Fiche N° 2 sur les progrès et reculs des femmes dans les parlements entre 1995 et 2005)*

Ces dix dernières années, 34 pays ont enregistré une progression remarquable de plus de 10 points de pourcentage. La plupart des régions sont représentées au sein de ce groupe relativement hétérogène, dont on notera qu'il est composé à la fois de pays développés et en développement. On y trouve neuf pays d'Amérique latine et des Caraïbes, sept d'Europe occidentale, six d'Europe orientale, trois d'Asie, trois d'Afrique, deux pays arabes et un pays du Pacifique.

Sur la même période, le nombre de femmes parlementaires a diminué dans 21 pays. Il est cependant encourageant de constater que ce recul a été généralement inférieur à 5 points de pourcentage et que dans huit pays, il n'atteint pas un point. Là encore, la plupart des régions du monde sont concernées.

Des avancées remarquables et des reculs spectaculaires

C'est au Rwanda que les avancées sont les plus notables, avec une progression de près de 32 points de pourcentage du nombre de femmes élues au Parlement à l'issue des élections législatives de 2003. Il s'agissait des premières élections depuis le conflit de 1994, qui a profondément divisé le pays, et la phase de reconstruction qui a suivi. Au lendemain du conflit, les Rwandais, soucieux de consolider le processus démocratique, ont adopté un certain nombre de mesures dont l'une visait à réserver aux femmes des sièges à l'Assemblée nationale et au Sénat. Outre les 24 sièges réservés à l'Assemblée nationale, 15 sièges non réservés ont été remportés par des femmes, ce qui porte à 39 (48,8 %) le nombre de femmes siégeant à la chambre basse. Au Sénat, le quota de 30 % inscrit dans la Constitution a été atteint, et six femmes ont été élues sur les 20 sièges que compte la chambre haute. L'importance de ces élections ne doit pas être minimisée : l'Assemblée nationale du Rwanda, ayant presque atteint la parité hommes-femmes, a supplanté le Parlement suédois, longtemps resté en tête du classement mondial. La Belgique et le Costa Rica ont également accompli des progrès considérables. Ces deux pays enregistrent une augmentation du nombre de femmes parlementaires de 22,7 points et 21,1 points respectivement, du fait principalement de l'application de quotas.

À l'autre extrême, figure le Bangladesh, dont il a déjà été fait mention. Les résultats très médiocres qu'ont obtenus les femmes à l'issue des élections de 2000, et le recul de la proportion des femmes au Parlement, qui a été ramenée de 9 % à 2 %, a conduit les autorités à adopter une disposition constitutionnelle plus rigoureuse visant à réserver 45 sièges supplémentaires aux femmes. Cette mesure, récemment entrée en vigueur, restera applicable pendant dix ans.

Pas de changement et toujours pas de femmes parlementaires

Au cours de cette période de dix ans, la proportion de femmes parlementaires est restée inchangée dans la République populaire démocratique de Corée, la Jamaïque, El Salvador et le Liban.

Comme on pouvait s'y attendre, il n'y a pas eu d'évolution spectaculaire dans le nombre de parlements dans lesquels les femmes ne sont pas représentées. Il y a dix ans, les pays concernés étaient au nombre de 12. Aujourd'hui, on en compte dix. Ces pays, situés pour la plupart dans le monde arabe et dans la région du Pacifique, sont : l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, les États fédérés de Micronésie, les Iles Salomon, le Koweït, Nauru, les Palaos, Saint-Kitts-et-Névis, Tonga et Tuvalu.

L'absence chronique de femmes dans les parlements de ces deux régions est liée à l'évolution historique des institutions démocratiques et du vote des femmes. Dans un cas comme dans l'autre, la culture des droits de la femme n'a jamais réussi à s'ancrer durablement dans le domaine politique. Au Koweït, les femmes n'ont toujours pas le droit de vote. Dans plusieurs États arabes, dont l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, hommes et femmes sont privés du droit d'élire les membres des conseils consultatifs. De même, dans les États insulaires du Pacifique (dont les assemblées législatives n'ont été instituées que relativement récemment, le plus souvent après l'indépendance, obtenue entre 1977 et 1993), les femmes n'ont le droit de vote que depuis peu de temps. En 1960, Tonga est devenu le premier pays du Pacifique à accorder aux femmes le droit de voter et de se porter candidates. Il aura fallu encore une trentaine d'années pour que toutes les femmes de la région bénéficient des mêmes droits, d'autant que dans certains cas, elles se voient encore appliquer des restrictions particulières.

Enseignements tirés des dix dernières années

Les quotas : une mesure indispensable mais insuffisante

La lenteur avec laquelle la situation évolue témoigne d'une réticence à accepter pleinement l'intégration politique des femmes. Plusieurs pays ont tenté de contourner le problème en appliquant des quotas et diverses mesures volontaristes. Selon la base de données sur les quotas d'International IDEA, des mesures volontaristes de diverses natures ont déjà été adoptées dans 81 pays. Ces mesures ont été mises en place

non seulement pour garantir l'accès des femmes au parlement, mais aussi pour faciliter la mise en œuvre des engagements souscrits au titre d'instruments internationaux comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

L'application de ces quotas répond de toute évidence à un certain nombre d'attentes et tient plus particulièrement à l'idée qu'en renforçant la présence des femmes à des postes de pouvoir, on pourra à terme faire évoluer la façon dont est perçu le rôle des femmes dans la société. L'application de quotas est censée être une « mesure temporaire spéciale » de nature à favoriser une évolution culturelle de plus grande ampleur.

Dans la pratique, l'application de quotas s'est avérée assez délicate, comme en témoigne l'exemple des pays d'Europe orientale. À l'âge d'or du communisme, les femmes représentaient entre un quart et un tiers des membres des parlements nationaux, mais elles étaient fort peu nombreuses au sein des comités centraux et des "politburos". Dans la quasi-totalité de ces pays, les femmes parvenaient rarement à dépasser les échelons intermédiaires de l'appareil politique. Elles étaient perçues, tant au plan local que national, comme les représentantes d'organisations officielles ne devant leur position qu'aux quotas. Dans certains pays, le rôle des femmes en politique était considéré comme purement symbolique, et elles étaient traitées avec un certain dédain, au motif que leur origine professionnelle et leur niveau d'instruction différaient de ceux de leurs collègues masculins. Ainsi, en 40 ans de socialisme, et malgré la proportion relativement élevée de femmes parlementaires, la culture politique qui aurait garanti aux femmes une représentation équitable au sein des instances politiques n'a pas réussi à s'imposer.

En conséquence, si les dix dernières années nous ont appris quelque chose, c'est avant tout que les quotas doivent systématiquement s'accompagner d'autres mesures.

Des partis politiques plus sensibles aux disparités entre les sexes et plus actifs

Les partis politiques jouent un rôle grandissant en matière de politique parlementaire, et c'est donc au niveau des partis que le principe de l'égalité des sexes doit être mis en pratique. Il faut souligner que la situation varie considérablement d'un parti à l'autre à l'intérieur d'un même pays. Les recherches montrent de manière systématique que les partis politiques centralisés qui savent mobiliser leurs militantes et appliquent des règles axées sur l'intégration des femmes en matière de sélection des candidats sont ceux qui ont le plus de chances de faire élire des candidates. Les règles axées sur l'intégration des femmes, et en particulier les quotas et l'affectation de fonds spécifiquement destinés au financement des campagnes électorales de candidates, se sont révélés très efficaces pour garantir une représentation adéquate des femmes. Par ailleurs, la création de « réseaux » de femmes comme celui de la EMILY's List, qui fournissent aux candidates le soutien moral, matériel et logistique nécessaire, a largement contribué à renforcer la capacité des femmes à se porter candidates et à conduire une campagne électorale.

Le nombre de femmes inscrites sur les listes de candidats que présentent les partis à chaque élection et la fréquence à laquelle les femmes parlementaires sont réélues fournissent aussi des éléments d'appréciation intéressants. Les données disponibles montrent qu'il y a vingt ans, le taux de roulement des femmes parlementaires étaient proportionnellement supérieur à celui relevé chez leurs homologues masculins. Cette situation était révélatrice de la préférence donnée aux hommes pour briguer des sièges sûrs. , ou, dans le cas des pays du bloc soviétique, le caractère très largement symbolique de la présence de femmes sur les listes officielles de candidats. L'accès des femmes au parlement n'était donc pas perçu comme une nécessité. Les systèmes électoraux à représentation proportionnelle ont mis un terme à cette situation en permettant aux partis politiques d'inscrire davantage de femmes sur leurs listes de candidats.

Électorat et évolution des normes culturelles

Une tendance manifeste se dégage des élections tenues ces dernières années dans un certain nombre de pays : elle consiste à sensibiliser les électeurs à l'importance des mesures visant à faciliter l'entrée des femmes au parlement. Des campagnes d'information ont ainsi été organisées pour sensibiliser les électeurs aux questions de parité entre les sexes et inciter les femmes à faire usage de leur droit de vote. Au cours de la campagne qui a précédé les élections de 2002 au Pakistan, on s'est tout particulièrement employé à encourager les femmes à se présenter et à voter dans les régions les plus traditionalistes du pays, où les candidates aux élections ont dû braver les décisions des autorités locales interdisant aux femmes de prendre part au scrutin. Pendant la période qui a précédé les élections tenues en 2002 au Lesotho, des campagnes et des ateliers de sensibilisation ont été organisés afin d'amener les hommes et les femmes à adopter une attitude politique plus respectueuse de l'égalité entre les sexes.

Ces campagnes ont généralement pour objet d'améliorer l'image des femmes qui s'engagent dans la vie politique et de faire évoluer les mentalités quant au rôle des femmes dans la société. Elles visent bien entendu, en premier lieu, à garantir une répartition équitable des emplois rémunérés et non rémunérés

entre les hommes et les femmes, de sorte que les femmes puissent se consacrer davantage à des fonctions publiques. L'éducation joue un rôle tout aussi primordial, en particulier au niveau du primaire et du secondaire.

La question du développement

On constate fréquemment que les femmes parlementaires sont plus nombreuses dans les pays développés que dans les pays en développement. La présence des femmes sur le marché du travail et, plus généralement, le niveau culturel dont elles bénéficient figurent parmi les principaux arguments évoqués pour expliquer la forte représentation des femmes dans les parlements des pays développés. Ces facteurs semblent avoir une moindre incidence sur l'accès des femmes aux fonctions parlementaires dans les pays en développement. De fait, les femmes des pays en développement qui ont un emploi rémunéré travaillent par nécessité, et non pas pour s'assumer ou s'épanouir.

Le fait que certains pays en développement aient réussi ces dix dernières années à faire mieux que les pays développés en matière de représentation des femmes est donc particulièrement intéressant. Ainsi, dans plusieurs démocraties bien établies d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, le seuil de 20 % de femmes parlementaires s'avère toujours difficile à atteindre. Le cas des Etats-Unis d'Amérique est représentatif : à l'issue des élections de 1986, la Chambre des représentants comptait à peine 5,3 % de femmes. Aux élections de 2004, et malgré une hausse importante, les femmes ont remporté moins de 15 % des sièges de la Chambre des représentants - un résultat inférieur à la moyenne mondiale. Seules 14 femmes ont été élues au Sénat américain.

Si les quotas ont été utilisés à bon escient dans un certain nombre de pays en développement, leur application semble se heurter à une plus grande résistance dans les pays développés. De fait, dans nombre de ces pays, l'accroissement du nombre de femmes parlementaires est davantage attribuable à des « réajustements » électoraux ou à l'évolution du discours politique de l'exécutif. À titre d'exemple, les élections tenues en 1996 en Australie, en 1997 au Royaume-Uni et en 2004 en Espagne ont été marquées par une évolution sans précédent, au point que des femmes ont réussi à se faire élire dans des circonscriptions où le scrutin était très serré ou à remporter des sièges jusqu'alors réputés « imprenables ».

Des parlements plus respectueux du rôle des femmes

Même si on ne peut y voir la clé du problème, il importe que les parlements eux-mêmes deviennent des « lieux de travail » de nature à attirer les femmes. De nombreuses recherches montrent en effet que les femmes hésitent à se présenter aux élections législatives en raison du caractère conflictuel et agressif du débat parlementaire.

Si des recherches supplémentaires s'imposent dans ce domaine, on peut d'ores et déjà considérer que pour être « respectueux du rôle des femmes », les parlements doivent adopter un horaire de travail compatible avec la vie de famille, ce qui suppose de clore les séances parlementaires à une heure raisonnable (20 heures par exemple) et de commencer les travaux plus tôt (9 heures), de réorganiser l'emploi du temps des parlementaires en instituant des « journées réservées à la famille » ou des « journées réservées aux séances des commissions parlementaires » ou d'étaler les activités du Parlement sur des journées de travail plus nombreuses mais de plus courte durée.

Ces parlements plus attentifs aux différences entre les sexes doivent aussi prendre des mesures particulières visant à aider les femmes à se familiariser avec les procédures parlementaires et le processus politique en général, notamment par le biais d'un système de mentorat. Ils doivent veiller à ce que l'examen des politiques, de la législation et du budget national soient examinés dans un souci d'équité entre les sexes. Enfin, ils doivent créer des commissions parlementaires spéciales chargées de suivre la mise en œuvre des obligations souscrites au titre d'instruments nationaux, internationaux et régionaux sur les droits de l'homme et de proposer des amendements à la législation existante ou des projets de loi visant à protéger les droits des femmes. Ces commissions parlementaires doivent œuvrer en collaboration étroite avec diverses organisations non gouvernementales de femmes.